

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Champlain-

Gloire à Champlain !

Fondateur de Québec — Père du Canada français

1608-1908

« La figure de Champlain était noble et belle, son port militaire, imposant. Il était doué d'un esprit vigoureux et persévérant, d'une activité dévorante, d'une piété sincère et éclairée, d'un sens remarquable, et de beaucoup de pénétration. Il fut universellement regretté. »

A. LEBLOND DE BRUMATH.

Souvenirs historiques

Le chevalier de Lévis était victorieux à Sainte-Foy (1760). Les anglais s'étaient renfermés précipitamment dans les murs de Québec. De Lévis commença aussitôt le siège de la capitale, attendant avec angoisse les secours de la mère-patrie. Le 9 mai, une frégate longe l'île d'Orléans; elle est bientôt en vue de Québec. Avec anxiété les Canadiens lorgnent l'horizon pour y découvrir au grand mat du navire le drapeau fleurdelisé.

Ce furent les couleurs de l'Angleterre que l'on arbora !

Le chagrin dans l'âme, le brave Lévis se replia sur Montréal.

Questions professionnelles

Dans le haut de l'école où j'enseigne loge un locataire. Les enfants font tant de tapage, que le bon ordre de ma classe est constamment troublé. Que dois-je faire ?

RÉPONSE.—Faites valoir auprès de qui de droit l'article 65 des *Règlements Refondus du Comité catholique*, page 20, édition de 1906 : « Dans aucun cas les maisons d'école ne pourront être habitées par toute personne autre que les instituteurs ou les institutrices, à moins d'une autorisation spéciale du surintendant. »

Où conduit la vraie science

Képler, l'illustre astronome, après avoir examiné le monde des astres et décrit leur ordre merveilleux, conclut par ce cantique de louange :

« Je te remercie, Créateur et Seigneur, de toutes les joies que j'ai éprouvées en étudiant tes œuvres; aussi je proclame devant les hommes ta sagesse et ta grandeur.

« Heureux ceux à qui il a été donné de s'élever vers les cieus! Il est grand Notre Seigneur! Ciel, soleil, lune, plantes, proclamez sa gloire, n'importe quelle est la langue par laquelle vous pouvez exprimer vos expressions! Proclamez sa gloire, harmonies célestes... Et toi, mon âme, chante la gloire de l'Éternel pendant toute la durée de mon existence. »

PENSÉES

L'éducation demande les plus grands soins, parce qu'elle influe sur toute la vie

Tout ce temps que nous appelons la vie est bien court et bien mêlé; la véritable vie est en Dieu, où nous retrouverons tous ceux que nous avons aimés sur la terre

PEDAGOGIE

Le programme d'études et la multiplicité des livres

A diverses reprises, déjà, on s'est plaint du trop d'ampleur du programme d'études des écoles catholiques de notre province. Ce programme est surchargé, dit-on, et son application exige de l'élève un nombre considérable de manuels. De là des récriminations de la part des parents, qui trouvent excessif le coût de la librairie scolaire.

Comme tous les programmes d'études modernes, celui des écoles catholiques de la province de Québec est encyclopédique. Il fixe le maximum des connaissances que les élèves peuvent acquérir dans chaque *cours*. Mais comme "l'objet de l'enseignement primaire n'est pas d'enseigner à l'enfant tout ce qu'il est possible de connaître, mais bien de lui apprendre ce qu'il n'est pas permis à personne d'ignorer" (1), il faut donc savoir se limiter.

D'ailleurs, il n'est possible à l'école primaire, que d'enseigner les notions les plus indispensables, et de les enseigner dans un but pratique et en vue des applications aux besoins de la vie.

C'est ici que le groupement des spécialités et la concentration des matières s'imposent.

Le programme officiel lui-même, au chapitre de l'Organisation pédagogique dit, art. 75, page 22 du *Manuel de l'Instituteur catholique*: "Le programme d'études, bien que très détaillé, n'en laisse pas moins une large part à l'initiative de l'instituteur, surtout quant à la manière dont chaque spécialité peut être enseignée, et quant à l'adaptation des leçons aux circonstances locales et aux besoins spéciaux des élèves."

Notre programme d'études comprend *vingt-huit* spécialités, sans compter la langue anglaise et des matières facultatives.

Inutile de faire étudier toutes ces matières dans des manuels: il faudrait une petite bibliothèque à chaque élève.

L'enseignement oral s'offre d'abord au maître; cet enseignement doit jouer un rôle prépondérant au cours élémentaire surtout. Les élèves ont donc besoin de peu de livres durant ce cours: les Bienséances, l'Arithmétique et l'Instruction civique s'enseignent oralement durant tout le cours élémentaire. Que les instituteurs et les institutrices soient pourvues de bons manuels sur ces matières, cela suffit. L'Histoire Sainte et l'Histoire du Canada s'enseignent aussi oralement les deux et mêmes les trois premières années.

Toutes les Sciences naturelles, y compris l'Hygiène et l'Anti-Alcoolisme

(1) Gréard.

me sont communiquées aux élèves sous formes de Leçons de choses, non seulement au cours élémentaire, mais également au cours intermédiaire (1).

A propos des sciences naturelles, plusieurs personnes trouvent que le programme est trop exigeant sur ce chapitre. Cela provient d'une fausse interprétation de ce programme. En l'étudiant, rappelons-nous cette pensée de M. Gréard, citée il y a un instant : *L'objet de l'enseignement primaire, n'est pas d'enseigner à l'enfant tout ce qu'il est possible de connaître, mais bien de lui apprendre ce qu'il n'est pas permis d'ignorer.*

D'ailleurs, le domaine des sciences est immense et en quelque sorte infini. Force est aux savants eux-mêmes de se limiter, de se spécialiser. A plus forte raison, l'élève de l'école primaire ne saurait-il prétendre à approfondir les sciences naturelles, puisqu'il a à peine le temps de les effleurer. Les instituteurs et les institutrices, tout en se guidant sur le programme, n'enseigneront donc que les notions les plus indispensables, c'est-à-dire pour les garçons, en vue des applications pour l'agriculture, et pour les filles, en vue de l'économie domestique ou rurale, avec pour les uns ou les autres, la connaissance de l'hygiène comme couronnement.

Les différentes branches de la langue maternelles : dictée, analyse, rédaction constituent aussi d'excellents moyens d'enseignement général. On peut inculquer une foule de connaissances aux élèves sans nuire en rien à l'étude des règles de la grammaire ou de la syntaxe.

Mais cet enseignement oral ou occasionnel, suppose, de la part du maître, une préparation sérieuse de chaque classe. De là, nécessité impérieuse pour les commissions scolaires de pourvoir les écoles d'une petite bibliothèque classique à l'usage du maître.

Mieux pourvus des documents indispensables, les instituteurs et les institutrices pourront donner un enseignement oral efficace, et comme conséquence d'un enseignement moins livresque, — où l'élève devra jouer un rôle actif, néanmoins (2) — le nombre des manuels de classe imposés aux élèves sera réduit au minimum, sans avoir besoin pour cela de recourir à l'uniformité.

C.-J. MAGNAN.

(1) Il ne s'agit pas ici des élèves des Ecoles normales ni des aspirants ou des aspirantes au brevet de capacité, ni même des élèves du cours supérieur.

(2) « Il faudrait toutefois prendre garde d'abuser de la leçon orale. Faite suivant la méthode d'exposition non interrompue devant un jeune auditoire purement passif, elle ne serait qu'une perte de temps. Telle qu'elle doit être comprise à l'école, la leçon orale est une conversation qui s'établit entre le maître et tous les élèves. Sans doute, celui-là ordinairement parle plus que ceux-ci. Il alimente l'entretien, il l'active, le tempère et le dirige vers le but. Mais il encourage en même temps les élèves à payer leur écot; et même il s'arrange pour qu'il en soit ainsi, et pour qu'aucune attention ne reste inoccupée. »

(Règlements du Comité catholique : Organisation pédagogique.)

LA REFORME DES ÉCOLES NORMALES EN FRANCE (1)

(Écrit spécialement pour " *L'Enseignement Primaire* ")

III

Voici donc nos élèves, munis du Brevet supérieur, en 3^e année. Le caractère de notre enseignement change, ou plutôt il s'étend. Il ne suffit plus d'augmenter la culture générale de nos élèves, il faut encore — il faut surtout — les préparer à leur tâche professionnelle, en faire, sinon des maîtres expérimentés, ce que la pratique scolaire leur apportera lentement, du moins des jeunes gens informés et capables de profiter de leurs expériences futures.

Chaque élève fait donc, à trois reprises, un stage à l'École annexe, pendant quinze jours. Il cesse d'être élève pendant ce temps. Il n'a plus à se préoccuper de l'École normale. Il peut et doit consacrer tout son temps, tous ses efforts, à la classe qui lui est confiée sous la surveillance et la direction d'instituteurs d'élite. Après chaque quinzaine de stage, l'élève-maître fait un rapport sur ses expériences, sur les difficultés qu'il a rencontrées, la manière dont il a tâché de les surmonter. Il conserve cet examen de conscience, qu'il peut comparer avec le rapport du Directeur de l'annexe. Au cours de l'année, chaque élève accomplit en outre un quatrième stage dans une école primaire urbaine ou rurale, afin de changer de milieu, et de se trouver aux prises avec une vraie classe. La préparation des élèves-maîtres à ces premiers essais est assurée par deux sortes d'exercices : des leçons d'adaptation à l'école primaire, préparées sous la direction des professeurs ; des leçons d'épreuves, faites à des élèves véritables, en présence de tous les camarades du jeune maître, sous la présidence du directeur, assisté des professeurs compétents. Cette leçon modèle est l'objet d'un entretien pédagogique, aussi utile aux futurs instituteurs qu'au personnel enseignant.

Mais ce n'est pas tout. Nos élèves ont encore besoin de compléter leur culture. Nous nous sommes récemment beaucoup diverti d'un vieux directeur d'École normale, ennemi des nouveautés, qui disait naïvement " Que pourront bien faire ces élèves une fois qu'ils auront le Brevet Supérieur ? " Le brave homme croyait que ce titre, pourtant modeste, suffisait à la culture d'un instituteur. Nous ne sommes pas de cet avis. Au cours de leur dernière année d'études, les normaliens doivent s'initier aux méthodes de travail libre. C'est la partie la plus originale et la plus hardie de la réforme. Le professeur ne professe plus. Aux élèves d'exposer, de parler. Ils reviennent sur les points importants de leurs études antérieures qui ont besoin de développement plus complet, ils pénètrent avec plus de détails dans telle science que les nécessités de l'examen ne leur permettaient point d'aborder en toute liberté

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mars et avril 1908.

d'esprit. En lettres, voici les points que les programmes nouveaux nous invitent à traiter.

“ Tragédie classique et drame romantique.—La Comédie après Molière.— Le roman, la poésie lyrique, la critique et l'histoire au XIX^e siècle.

“ Notions essentielles sur les littératures anciennes et étrangères, d'après les textes: Homère, Sophocle, Eschyle, Euripide, Platon, Plutarque, Xénophon, Virgile, Tite-Live, Tacite, le Dante, Cervantès, Shakespeare, Goethe, Schiller, etc.”

Ces grands noms sont représentés par leurs œuvres les plus à la portée des jeunes intelligences qui s'ouvrent impatiemment à la connaissance d'un monde pour elles trop longtemps fermé. Mais j'insiste bien sur ce point, il ne s'agit pas d'histoire littéraire. L'histoire littéraire est trop souvent une science de manuels, qui fournit à des ignorants prétentieux et présomptueux l'occasion de porter des jugements tout faits. Il faut que les textes soient lus, et qu'ils donnent lieu à des exposés d'élèves, à des discussions. Comme tous ne peuvent dépouiller à fond tous les textes, le professeur répartit et contrôle le travail. Un résumé substantiel des exposés et des discussions est ensuite rédigé par un élève, polycopié et distribué, en sorte que la prise des notes se réduit au minimum, et que chacun garde d'intéressantes indications sur le travail de tous.

Le professeur d'histoire suit une marche analogue. Il initie les jeunes gens aux caractères essentiels des civilisations antiques, et il étudie en outre avec eux les principales questions historiques et politiques du monde moderne, afin de faire de ses élèves non pas des esprits purement livresques mais des civilisés du XX^e siècle. Il est fâcheux, en effet, que l'éducation précédente nous ait trop souvent familiarisés beaucoup plus avec la guerre de Cent ans qu'avec l'impérialisme américain, avec les réclamations des parlementaires sous Louis XV qu'avec les principaux systèmes socialistes, que nous avons plus tard entendu spécieusement exposer.

Les professeurs de sciences accoutument leurs élèves aux manipulations, mais surtout il font une large place aux questions de méthodes, et insistent sur les points où les derniers résultats de la science, rejoignant les considérations philosophiques, tendent à devenir explicatifs.

La sanction des études faites en troisième année est purement professionnelle. Elle est constituée par le *Diplôme de fin d'études normales*, décerné par le Recteur après un examen passé devant les professeurs de l'École, et un inspecteur primaire, sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie. L'épreuve essentielle de cet examen est la rédaction d'un mémoire sur un sujet de pédagogie. Deux mois sont accordés aux élèves pour ce travail, où ils doivent montrer qu'ils sont aptes à réfléchir sur un sujet donné, à se documenter de manière suffisante, et à utiliser leurs documents. Nous faisons inévitablement la chasse au démarquage, aux travaux de troisième main, nous tenons compte dans une large mesure de la documentation personnelle de l'élève au moyen de ses expériences, et du profit qu'il a tiré des premiers con-

tacts scolaires, au cours de ses stages. Le mémoire est discuté par la commission, et souvent cette petite soutenance dénote chez les candidats une ténacité dialectique dont nous ne les avons pas cru capables. Les autres épreuves consistent dans une leçon faite à l'école annexe, et des questions d'administration scolaire ou de pédagogie pratique. (1)

Il me semble inutile d'insister, on voit suffisamment d'après ce qui précède, quel esprit vraiment large et libéral a présidé à la rédaction des programmes de 1905. Nous voulons former à la fois des maîtres habiles et des hommes à l'esprit ouvert et meublé. Nous croyons que la vraie manière de résoudre la crise actuelle de l'enseignement primaire, c'est de donner à nos élèves toujours plus de culture, toujours plus de lumière. Nous voulons en faire des citoyens dans la cité, des Français de leur temps.

J'ajoute que nous ne les engageons pas dans une impasse, en leur ouvrant des ambitions trop vastes que la vie ne réaliserait pas. Les meilleurs de nos élèves, ceux qui profiteront avec plus de fruit de leur initiation au travail personnel, ceux qui seront doués d'une intelligence et d'une volonté suffisante pour s'élever au-dessus de la condition honorable mais modeste d'instituteurs, trouveront à l'École normale même des encouragements et des moyens d'études. Une quatrième année existe dans les plus grandes écoles normales, et groupe quelques sujets d'élite qui viennent de tous les coins de la France. Ces élèves se préparent à l'École normale supérieure de Saint-Cloud pour les hommes, de Fontenay-aux-Roses pour les femmes, et sortent de ces établissements avec le titre de Professeurs d'École normale. Ils peuvent ensuite accéder aux emplois supérieurs de l'enseignement primaire, et il paraît vraisemblable que cet enseignement, en voie d'extension, leur offrira d'année en année des débouchés plus importants. Dans les villes d'Université, comme Lyon, les professeurs des Facultés des Lettres et des Sciences font des cours spéciaux à l'usage des élèves de quatrième année d'École normale, et contribuent puissamment à élargir l'esprit et à former le jugement des étudiants que l'enseignement primaire leur envoie.

Telles sont les principales modifications que les règlements de 1905 ont apportées dans les écoles normales françaises. Elles marquent un pas décisif vers l'affranchissement intellectuel de l'enseignement primaire, en ouvrant pour la première fois aux maîtres que forment ces écoles des perspectives de travail désintéressé et vraiment scientifique. Cette tentative est tout à l'hon-

(1) Quelques sujets proposés :

Le problème d'arithmétique à l'École primaire. Selon quelles règles procéderez-vous au choix des problèmes ?

Le rôle de l'instituteur en dehors de l'École.

Comment comprenez-vous la collaboration entre l'école et la famille ?

L'enseignement de la musique à l'école primaire.

L'art à l'école.

L'enfant est-il capable de sensations esthétiques ?

Comment développerez-vous le goût de vos élèves ?

Ces mémoires, qui comportent obligatoirement une partie bibliographique, contiennent de 20 à 25 pages grand format.

neur de notre pays, et nous voulons espérer qu'elle portera les fruits que nous en attendons. C'est la gloire du personnel enseignant des Écoles Normales, de travailler plus que toute autre partie de l'Université à préparer l'avenir de ce grand et noble pays. Puisse la France nous devoir des instituteurs de plus en plus conscients de leur haute mission et de leur devoir.

Ch. Ab Der HALDEN,
Professeur à l'École normale de Lyon,
Lauréat de l'Académie Française.

Pédagogie canadienne

A propos d'un manuel d'Analyse (1)

Naguère, M. Omer Héroux appréciait dans les termes suivants le traité d'*Analyse grammaticale* et d'*Analyse logique* publié il y a quelques mois par le directeur de *L'Enseignement Primaire*. Voici cette appréciation :

La *Vérité* annonçait, la semaine dernière, l'apparition du nouveau livre de M. Magnan : *L'analyse grammaticale et l'analyse logique*. Je serais fort en peine de discuter la valeur technique de ce volume, mais il convient peut-être de souligner à son propos un fait d'ordre général, et c'est la quantité de doctrines et d'enseignements salutaires que l'auteur a trouvé moyen d'insérer dans son œuvre.

S'il est un ouvrage qui semblerait devoir être absolument neutre, c'est bien le traité d'Analyse, et pourtant, ouvrez le livre de M. Magnan et vous y releverez de page en page et sans que le texte soit le moins du monde surchargé, uniquement par la nécessité où s'est trouvé l'auteur de fournir exemple sur exemple, les affirmations religieuses, les sages conseils, les rappels d'événements historiques et de faits géographiques, toute une atmosphère enfin où l'élève recueillera — et sans presque s'en douter — d'utiles et saines notions.

Prenez au hasard—page 13 par exemple : Dieu est le créateur du ciel et de la terre... Cartier découvrit le Canada en 1534... L'ivrognerie est un vice honteux... La vallée du Saint-Laurent est admirable... L'alcool n'est pas un aliment... Les Laurentides suivent la nord du Saint-Laurent depuis le Labrador jusqu'au Cap Tourmente... L'agriculture fait les peuples riches et heureux... Ainsi de suite, de page en page : Le Pape est le chef visible de l'Église, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre... Le Saint-Maurice est une grande rivière qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent à une courte distance

(1) *L'Analyse grammaticale et l'Analyse logique, à l'École normale et aux Brevets de capacité*, par C.-J. Magnan (1907).—J.-A. Langlais & Cie, Québec, Editeurs.

des Trois-Rivières... L'alcoolisme est une affreuse maladie causée par l'usage fréquent des boissons fortes...

Il n'est pour ainsi dire pas une page de ce livre, qu'on croirait devoir être exclusivement technique, qui ne tende à élever le petit écolier, à l'orienter vers des aspirations plus hautes, à lui faire comprendre l'indignité de certains vices en même temps que la noblesse de sa profession d'agriculteur et la grandeur de son pays.

Nulle leçon n'aura plus d'efficacité, nulle n'entrera plus profondément dans le cœur et le cerveau des enfants que celle qu'ils auront dû disséquer, scruter et peser, pour ainsi dire, morceau par morceau. Les phrases ainsi étudiées, morcelées, décomposées, défaites et refaites, s'incrusteront dans leur mémoire pour s'y réveiller quelque jour principe d'action et de vie. Elles feront à proprement parler partie de leur substance morale.

Et tout cela, encore une fois, n'emporte aucune superfétation. Il fallait des exemples: le tout était de les choisir avec intelligence et méthode. L'œuvre pouvait être indifférente, elle pouvait être hostile: il a suffi qu'elle émanât d'un éducateur chrétien pour qu'elle se haussât à la dignité de l'apostolat religieux et de la propagande nationale.

Et ceci prouve une fois de plus à quel point l'on se trompe en parlant de la neutralité des tâches apparemment les plus indifférentes, avec quel soin donc il faut les surveiller et quel parti peut en tirer, pour la formation morale de ses élèves, un maître soucieux d'autre chose que de la technique grammaticale.

O. HEROUX.

CAUSERIE PEDAGOGIQUE

Rechercher quelle influence peut exercer sur l'éducation d'un enfant la bonne ou la mauvaise tenue d'une école.

Que faut-il entendre par ces mots "la bonne ou la mauvaise tenue d'une école"? Une école bien tenue est celle qui est maintenue dans un état de grande propreté, aussi bien en ce qui concerne toutes les dépendances que la salle de classe elle-même; où l'air et la lumière pénètrent facilement, autant au moins que le permettent l'état et la disposition des locaux; où les tables sont convenablement disposées, ainsi que tout le matériel scolaire; où le bureau du maître est lui-même propre et en ordre, ainsi que les pupitres personnels des enfants; c'est une école où l'on entre régulièrement matin et soir à l'heure réglementaire, et d'où l'on sort, autant que possible, de même; c'est une école où le travail marche régulièrement et sans à-coups, parce que l'emploi du temps, intelligemment préparé, est exactement suivi; où les cahiers sont soignés et les devoirs corrigés avec soin; c'est, au point de vue moral, une école où les enfants acceptent la règle et s'y soumettent volontiers; c'est,

en deux mots, une école où règne l'ordre matériel et l'ordre moral. Une telle école se reconnaît à première vue, et le visiteur sent dès l'abord qu'il ne va rencontrer là que des sujets de satisfaction.

Il est facile, d'ailleurs, de se rendre compte de l'influence que peut exercer la tenue de l'école sur l'éducation des élèves.

Au point de vue matériel, les enfants ne peuvent que se plaire davantage dans une école propre et bien ordonnée, et il serait à souhaiter que toutes les écoles fussent établies sans luxe inutile, mais avec tout le véritable confort possible. La chose ne dépend pas des maîtres, qui doivent accepter le local mis à leur disposition, même insuffisant ou mal distribué. Mais ce qui dépend d'eux, c'est de faire de ce local un endroit propre, ordonné, à la fois agréable et attrayant, gai même, s'il est possible. Il est évident que les enfants y viendront avec plus de plaisir et qu'ils y travailleront plus volontiers et avec goût. La propreté et l'ordre qu'ils verront régner autour d'eux impressionneront leur esprit favorablement, et ils prendront là le goût et l'habitude de ces deux vertus primordiales. D'autre part, ils s'habitueront à respecter l'école et à la respecter doublement, en s'y montrant plus réservés dans leur conduite et en s'abstenant de salir la classe. En vivant ainsi dans un milieu plus soigné, ils prendront eux-mêmes le goût de l'ordre et de la propreté, et les fillettes, en particulier, porteront plus tard ce goût et cette habitude dans la tenue de leur ménage. Dès maintenant, les enfants auront à cœur de se montrer dignes de leur école et ils ne voudront pas y venir malpropres ou mal tenus eux-mêmes. C'est un fait d'expérience que la bonne tenue matérielle de la classe influe considérablement sur les habitudes d'ordre et de propreté des enfants, et qu'il est beaucoup plus facile de les obtenir sans avoir à sévir pour cela.

L'ordre ne sera d'ailleurs pas seulement enseigné aux enfants par l'exemple: ils s'y exerceront eux-mêmes, et en respectant la classe, et en le pratiquant dans la tenue de leurs pupitres personnels, dans le soin de leurs livres et surtout la tenue de leurs cahiers journaliers. Ce sont là des habitudes qu'on ne saurait acquérir trop tôt et qui s'imposent à tous et dans toutes les conditions de la vie. La bonne tenue des cahiers présente plus qu'un intérêt moral, car des devoirs faits avec soin, avec attention, ne prennent, en somme, guère plus de temps que des devoirs faits à la hâte et sont autrement profitables au point de vue de l'instruction et par suite de la culture intellectuelle. L'expérience prouve, en outre, qu'un élève qui a commencé de négliger un cahier, n'apporte plus aucun goût à sa tenue, jusqu'à ce qu'il soit achevé. Or, il est évident qu'il importe au plus haut point, non seulement en ce qui regarde l'école, mais pour toute la suite de la vie, d'habituer les enfants à travailler à faire avec soin tout ce qu'ils font.

Il n'importe pas moins de leur faire contracter de bonne heure l'habitude d'un travail régulier et suivi. Cette habitude se prend tout naturellement dans une école bien tenue et bien organisée. Rien n'est livré au caprice ni au hasard; chaque heure apporte sa tâche déterminée et nettement limi-

tée; on avance, lentement peut-être, mais sûrement, et rien d'essentiel n'est oublié. Les leçons s'enchaînent et se complètent mutuellement, et les moins laborieux eux-mêmes subissent l'influence de cette atmosphère d'ordre et de travail.

Dans ces conditions, la discipline est des plus faciles. Lorsque le travail est mal organisé ou irrégulier, lorsque l'effort personnel de chacun est insuffisamment contrôlé, les enfants ne sont que trop portés à se soustraire à leur tâche, et le maître est plus fréquemment obligé de sévir. Les enfants qui se rendent plus ou moins compte que le maître lui-même n'accomplit pas toute sa tâche sont peu portés à accepter volontiers la punition: ils la subissent, mais le plus souvent avec un esprit de révolte. Ce n'est plus alors que par la contrainte que l'instituteur obtient de ses disciples un travail forcément moins fructueux. Quelle différence avec l'écolier qui s'acquitte volontiers de sa tâche, se préparant à devenir un bon travailleur!

Ces habitudes d'ordre et de régularité dans le travail ont encore une grande importance au point de vue moral. Dans le travail en commun, tous sont solidaires les uns des autres, et nul ne peut négliger sa tâche sans porter, par là même, préjudice à tous. L'écolier qui est inexact ou irrégulier retarde ses camarades, en obligeant le maître à revenir, ou à s'attarder pour lui sur une leçon précédemment faite ou déjà commencée, et il en est de même de celui qui néglige volontairement sa tâche. D'un autre côté, celui qui se dissipe, qui interrompt son travail pour remuer ou pour parler, en perdant son temps, le fait perdre aux autres. Et il en est de même dans la vie: le mauvais ouvrier fait tort à son patron et du temps que lui-même ne sait pas employer et de celui qu'il fait perdre autour de lui. Je ne parle pas de l'exemple, aussi fatal à l'école qu'à l'atelier. On a donc bien raison de dire que l'école est l'apprentissage de la vie et que l'enfant sera comme homme, ce qu'il aura été comme écolier. C'est dès l'enfance et sur les bancs de l'école que nos élèves doivent faire l'étude pratique de la solidarité et s'habituer à se préoccuper des intérêts d'autrui, autant que de les leurs propres, en respectant chez les autres la liberté du travail.

Dans toutes les conditions de la vie, une règle s'impose: ce n'est ni par des conseils, ni par la correction que l'enfant peut contracter l'habitude de la soumission à la règle, mais par la pratique quotidienne. A ce point de vue, l'influence de l'école peut être capitale, car, suivant qu'elle est bien ou mal tenue, c'est-à-dire suivant que le maître lui-même s'est astreint ou non à la soumission, à la règle, l'enfant s'y soumettra lui-même. De même que pour le travail, il prend peu à peu l'habitude de venir à l'heure réglementaire et de remplir toutes les obligations de sa vie d'écolier, puis il le fait volontairement et avec réflexion.

Il n'est pas jusqu'à l'ordre et à la régularité dans les mouvements d'en-semble, soit pour l'entrée en classe, soit pour la sortie ou pour les différents exercices scolaires, qui n'exercent leur influence au point de vue éducatif, puisque, là encore, tous sont solidaires les uns des autres.

Ce sentiment de la solidarité peut devenir très fort et très puissant dans une école bien tenue. Soit à l'école, soit au dehors, tous ont à cœur de se montrer dignes de leur maître et de faire honneur à leur école. C'est déjà le culte du drapeau, c'est-à-dire l'un des sentiments qui peuvent inspirer les grandes et nobles actions.

(*L'École et la Famille.*)

HYGIÈNE

MANGEONS AVEC UNE SAGE LENTEUR

Mâchons bien nos aliments. Ce précepte, d'une simplicité qui semble puérile, est cependant d'une capitale importance. Combien de dyspepsies, d'inflammations de l'estomac et de l'intestin sont dues à une mastication hâtive et par conséquent, incomplète ! Les empoisonnements alimentaires toujours si pénibles et très dangereux chez les enfants et les vieillards n'ont d'autre origine que l'ingestion trop précipitée d'une masse d'aliments pas assez triturés et insuffisamment insalivés.

Ces aliments séjournent longtemps dans l'estomac et l'intestin, y subissent une fermentation putride et se transforment en gaz et en matières toxiques absolument malsains. La mastication remplit une double fonction : elle broie, triture, déchire les aliments et les imprègne de salive.

La salive est indispensable à la digestion de la nourriture de quelle que nature que soit celle-ci. La trituration et l'insalivation des aliments constituent ce qu'on appelle la digestion buccale. C'est la première phase des grands phénomènes de la digestion, de l'absorption et de l'assimilation. La digestion stomacale sera d'autant plus facile que la digestion buccale sera plus complète.

Pour bien mâcher il faut y mettre le temps et il faut avoir de bonnes dents.

Avoir de bonnes dents, cela implique qu'il faut soigner sa bouche dès l'enfance. Nous reviendrons encore sur ce sujet des soins de la bouche.

Nous le répétons : « Mangeons avec une sage lenteur, mangeons peu et *mâchons bien nos aliments* ».

DR. PARADIS.

Montmagny, mai 1908.

Questions des enfants

Il y a déjà bien des années que la jolie page qui suit a été publiée pour la première fois ; néanmoins, elle est toujours d'actualité. Nous en recommandons la lecture aux instituteurs et aux institutrices :

J'étais assis hier au coin du feu, mon fils jouait à côté de moi, je lisais attentivement la curieuse relation d'une excursion en Chine, quand l'enfant me tira le bras et me dit :—Père, pourquoi...—Laisse-moi.—Pourquoi, en soufflant le...—Laisse-moi donc ! lui dis-je. Mais, lui, avec cette providentielle obstination des enfants :— Pourquoi, en soufflant le feu avec un soufflet, l'allume-t-on ? Réponds-moi, père, dis-le-moi... —Je n'en sais rien, repris-je avec une sorte d'impatience, en le repoussant. Il s'éloi-

gna, chagrin, et je me remis à ma lecture. Mais j'étais distrait; mon attention, détournée un moment, ne pouvait se reprendre au fil du récit; et, malgré moi, sur ces pages, au milieu des noms étranges des contrées lointaines, je voyais toujours les yeux interrogateurs de l'enfant et sa mine avidement curieuse. Bientôt donc, les rivages de la Chine s'éloignèrent de moi sans que je m'en aperçusse; et, ma pensée dérivant, je me mis à réfléchir à cet admirable *pourquoi* qui fait le fond du langage de l'enfance.— Quel esprit d'investigation! me disais-je; comme tout les frappe dans ce monde nouveau pour eux! Il y avait une peine réelle sur sa petite figure, quand je l'ai repoussé. Et en effet, comment ai-je pu le repousser? N'est-ce pas une faute, plus qu'une faute, d'amortir ainsi cette ardeur, qui est comme la faim et la soif de l'intelligence? N'est-ce pas, en quelque sorte, leur fermer les yeux? Toujours écartés, ils perdent l'habitude de voir; les objets eux-mêmes n'ont plus pour eux leur signification, et nous plongeons dans la nuit ceux que nous sommes chargés d'éclairer. Mes réflexions devenaient des remords. « Ainsi, tout à l'heure pourquoi avoir refusé de lui répondre? pourquoi, lorsqu'il me demandait cette explication, lui avoir dit... « Je ne sais pas? » A peine avais-je achevé ce mot, que je m'arrêtai, frappé d'un coup subit :—« Pourquoi je lui ai dit *je ne sais pas*? repris-je avec lenteur—par une raison bien impérieuse, bien puissante, bien honteuse... c'est que... je ne le sais pas ! »

Le livre me tomba des mains, mon ignorance m'apparut pour la première fois dans toute son étendue; et, comme en tombant, mon livre s'était ouvert à la première page, je lus sur le titre : *Voyage dans l'Inde et dans la Chine*. Voilà qui est bien étrange! pensai-je: je me fatigue à apprendre ce qui se passe en Chine, et je ne sais pas pourquoi ce soufflet, dont je me sers à chaque moment, allume le feu qui me chauffe tous les jours! Que dis-je, ce soufflet? Mais ce clou qui le supporte, mais ce mur, où est attaché ce clou: mais ces papiers peints qui recouvrent ce mur, d'où viennent-ils? Et ce livre où je lis, et ce papier où j'écris, qui les fabrique? Comment? Où? Depuis quand? Les questions abondaient, les pourquoi se multipliaient; je voyais pour ainsi dire chaque objet s'animer sous mes regards et m'interroger! Tous ces mystères au milieu desquels j'avais vécu sans les comprendre ni les sonder, et qui se révélaient à moi, m'accablaient sous cet éternel *je ne sais pas*, mon unique et humiliante réponse.

La voix de cet enfant m'a réveillé de mon sommeil d'ignorance. J'en veux sortir pour lui. Je veux étudier ce petit monde qu'on appelle une chambre, pour l'y guider et lui en montrer les principales merveilles. M. Xavier de Maistre, ce délicat esprit, qui appartient au dix-huitième siècle par le badinage et au nôtre par la rêverie, a écrit son charmant petit livre avec un mélange piquant de scepticisme et de sensibilité; l'on y sent l'homme qui a vu Voltaire et qui a entrevu Chateaubriand: mais en réalité *ton voyage autour de sa chambre* n'est qu'un aimable prétexte pour en sortir. Moi, c'est dans mon réduit même que je veux concentrer mes pérégrinations; je pars en pèlerinage *pour chez moi*! Et toi, cher interrogateur, toi dont l'obstiné *pourquoi* m'a jeté dans ce nouveau mouvement d'idées, viens avec moi, écoute, regarde, instruis-moi, instruis-moi.—Enfants, enfants! nous vous aimons d'une affection bien profonde; et cependant nous ne savons pas tout ce que vous êtes pour nous. Non seulement Dieu nous a donné en vous des sources inépuisables de joie, mais vous nous servez d'instituteurs; vos questions ingénues ouvrent nos yeux; le besoin de vous instruire nous force à apprendre ou à réapprendre, et nous vous devons tout, même ce que nous vous donnons!

ERNEST LEGOUVE.

L'Alcoolisme et l'École (1)

(Conférence donnée par M. A. Létourneau, Principal de l'École Saint-Denis, devant l'Association des Instituteurs catholiques de Montréal, janvier 1908.)

Faisons comprendre à l'enfant qu'il n'y a pas de pire ennemi du travailleur que l'eau-de-vie.

La tâche que l'industrie moderne impose à l'ouvrier réclame une vigueur qu'il n'a pas toujours. Il lui semble qu'un petit verre rétablira la proportion entre le travail et la force. C'est le matin: il se lève fatigué du labeur de la veille, effrayé peut-être de celui que le jour lui offre en perspective. Il faut marcher pourtant vers cette usine ou ce chantier sans lesquels on n'aurait pas de pain. S'il n'est pas profondément chrétien, à ses souffrances physiques, l'ouvrier ajoute le tableau de ses douleurs morales, de ses joies perdues, de son avenir incertain. Tandis que ces images désolantes flottent dans sa pensée, le cabaret s'offre à lui sur le chemin qui mène à l'atelier.

C'est pour lui quelque chose comme le paradis sur la route de l'enfer. Il se hâte d'entrer et sous l'action de ce verre d'eau-de-vie qu'il avale d'un trait, tout en lui semble se ranimer. Il lui semble que le collier de misère paraît moins lourd et l'atelier moins pénible. La scène se renouvellera le soir au retour, sous prétexte de repos, au lieu de regagner son foyer de famille, on s'arrêtera encore devant le comptoir avec les camarades.

L'eau-de-vie coulera dans les verres, et la journée finira comme elle a débuté, dans les fumées brûlantes de l'horrible poison.

L'habitude est vite contractée, et bientôt l'ouvrier ne résiste plus à l'attraction de ce comptoir qui le fascine.

L'alcool tombe le matin dans son estomac vide et le brûle peu à peu; le soir il remplace pour ce pauvre fatigué, la nourriture fortifiante du repas de famille, et plusieurs fois peut-être au milieu du jour, le travail est interrompu pour demander à l'affreux petit verre un surcroît factice d'énergie physique.

Avec une telle habitude, si l'ouvrier est garçon, il ira au cabaret pour éviter la solitude de son triste garni; s'il est marié, le ménage ne sauraît être heureux. Alors, il boit pour chercher dans l'ivresse l'oubli de la réalité, jusqu'à ce qu'il aille, guénille d'homme, mourir sur un lit d'hôpital ou dans un asile d'aliénés.

Cette histoire se répète, hélas! de plus en plus navrante parmi nos populations ouvrières des villes et des campagnes.

Par notre enseignement, il faut que l'enfant d'aujourd'hui qui sera l'ouvrier de demain se mette en garde contre cet ennemi de la classe ouvrière. Disons-lui que tout travail demande un effort, produit une fatigue, amène une déperdition de forces. Plus le travail s'exécute dans des conditions défavorables, plus il exige d'activité, et plus l'ouvrier a besoin de confort, de soins, de prudence pour ne pas compromettre sa santé. Le seul moyen de réparer cette diminution de l'énergie musculaire est une alimentation saine et substantielle.

Répétons à nos élèves, que de par sa nature même, l'alcool ne rend pas plus légère la charrue du laboureur, ni plus léger le marteau du forgeron, ni plus rapide la varlope du menuisier, ni plus vaillante la hache du bûcheron, ni plus habile la main du tourneur, ni plus sûre celle du mécanicien, ni plus alerte la plume de l'écrivain.

On parle beaucoup de nos jours de l'amélioration du sort de l'ouvrier. D'un bout du pays à l'autre, cette question sociale se pose et fait le sujet de bien des débats.

Chez les mieux intentionnés, une grande pitié remue les cœurs. On cherche le moyen d'unir riches et pauvres dans une vraie et sincère fraternité.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mars et avril 1908.

Tous sont d'accord pour reconnaître qu'il est bien lourd, l'impôt que l'ouvrier paie à l'aubergiste, et que trop souvent, c'est la cause unique de la gêne qui règne à la maison.

Son honneur le Juge Sicotte ne craint pas d'affirmer, que ce n'est pas tant le besoin de pain, la nécessité d'une meilleure éducation à donner à sa famille, qui poussent l'ouvrier à réclamer sans cesse une augmentation de salaire et une diminution de ses heures de travail, c'est l'appât de huit heures d'amusement, lisez plutôt d'abus-tissement. Sa famille! il ne s'en soucie guère, pourvu qu'il s'amuse. Et où donc s'amuser, sinon à l'hôtel, en excursions de plaisir toujours bien fournies de boissons et d'où il revient le gousset vide? Maintenant augmentez les gages tant que vous voudrez, ils seront toujours insuffisants, et d'autant plus que les heures d'oisiveté croîtront elles aussi.

Voulez-vous, messieurs, entendre une autre voix autorisée?

M. Allan Baker, député de Finsbury, aux Communes anglaises, dans une récente visite au Canada, son pays natal, après avoir déclaré que le grand fléau qui désole actuellement l'Angleterre, c'est l'alcoolisme, a ajouté ces paroles: « C'est là la cause directe des 9/10 des crimes et des cas de misère. Car, s'il y a tant de sans-travail en Angleterre, c'est moins parce que le travail fait défaut, que parce que quantité d'ouvriers, minés par l'alcool, sont hors d'état de se livrer à un travail suivi. »

Donc l'alcoolisme, c'est le paupérisme avec toutes ses misères physiques et morales. Répétons à satiété à nos élèves que le cabaret est une banque de perdition, où l'ouvrier va déposer pour les perdre: son argent, son temps, sa santé, sa raison, son indépendance, sa volonté, son caractère, le bonheur de sa famille, finalement son âme.

N'est-il pas permis de conclure que si, par nos efforts auprès de nos élèves, nous réussissons à former une génération d'ouvriers sobres et tempérants, nous aurons rendu à la classe ouvrière un immense service, et que la question sociale, sera de ce chef du moins, bien prête d'être résolue.

Quand nous aurons convaincu l'esprit de nos élèves des dangers de l'alcoolisme, pour gagner son cœur à la sobriété, nous pourrions lui faire le récit des malheurs qu'il cause à la famille et à la société.

Prouvons-leur que la boisson trouble les ménages, gâte l'éducation des enfants et engendre la misère.

Dans ce but, retraçons-leur des tableaux peut-être déjà malheureusement trop connus de plusieurs d'entre eux.

Montrons-leur ce père de famille au cœur plein de tendresse et de générosité jadis, et aujourd'hui devenu la proie de l'alcoolisme.

Ce malheureux a passé huit jours à gagner péniblement la subsistance des siens: une nuit suffira pour le dépouiller complètement. On lui paie un petit verre; il paie un petit verre; et quand le malheureux alourdi veut sortir de cette horrible cave, il est cloué à un banc par une soif dévorante. « Encore, encore, » s'écrie le chœur des buveurs; puis, au petit jour, tous se séparent repus, mais inassouvis.

Parfois, la femme, forte des promesses tant de fois répétées de son mari, vient rôder inquiète autour de l'aubergiste, les jours de paie. A la vue de cette femme, on rit et l'on force le malheureux à rire des angoisses des siens. La pauvre créature est brutalement renvoyée et la danse des petits verres recommence.

Le père arrive tard; on l'attend au logis où, pendant de longues heures, la faim torture de jeunes innocents. La mère devine, au premier regard, qu'elle et ses enfants n'auront point de pain; elle pleure; lui blasphème, et, parce qu'il n'y a rien à mettre dans les assiettes de son pauvre ménage, il les brise. Il demande à manger, et comme il est impossible de le satisfaire, on se bat et l'on va se coucher avec quelques coups de poing pour repas du soir ou du matin.

Cette famille, qui va vivre de privations pendant toute une semaine, maudit le marchand de vin qui lui a pris son bonheur et sa tranquillité.

Les journaux quotidiens nous fournissent ample matière à des récits où l'alcool a joué un rôle néfaste.

Nous savons de nombreux ménages où règnent la misère et les larmes, parce que le père est ivrogne.

Tout en respectant l'honneur et la réputation des personnes, flagellons le seul auteur de ces malheurs.

Répétons souvent aux enfants : « La boisson fait pleurer les mères et souffrir les petits enfants ». Revenons souvent sur ce sujet. Le cœur de l'enfant se révoltera contre la boisson, ce monstre si cruel.

Ce qui aggrave encore les maux causés par l'ivrognerie, c'est que l'enfant porte l'iniquité de son père, et qu'il se voit livré sans défense aux plus cruelles contagions du corps, du cœur et de l'esprit.

La dégradation physique et intellectuelle des ivrognes se transmet, partiellement du moins, à de pauvres petits innocents qui conservent toute leur vie l'empreinte de leur origine, naissent ou deviennent des êtres dégénérés, enclins de bonne heure à l'intempérance, au vice, à la névrose, à l'idiotisme et souvent terminent misérablement une existence malheureuse.

Les médecins l'attestent; l'enfant est atteint par l'alcoolisme paternel et maternel, et il en souffre.

Ainsi, il existe pour les mères de famille, une coutume, enracinée dans un préjugé populaire, de prendre de la boisson à certaines époques. Trop souvent, le père se fait le promoteur complaisant de cette pratique dangereuse. Durant des mois, on fera au foyer un usage presque journalier de boissons fortes ou de bière, et la chair délicate du petit être qui, lentement se forme sous le regard de Dieu, chaque jour, arrosée d'alcool, se développe dans une atmosphère saturée de vapeurs empoisonnées. Comment veut-on que ce petit être ne soit pas profondément affecté par cette ambiance délétère?

Car, ne l'oublions pas, l'alcool est un *poison*. *Poison*, par conséquent, toute boisson forte, parce qu'elle est à base d'alcool.

L'alcool est un poison.

La science l'atteste, et l'expérience avec plus d'énergie encore, le proclame par les tristes réalités qu'elle tient sous nos yeux: infirmités, maladies, santés ruinées, morts prématurées et parfois subites.

L'alcool est un poison.

Tous l'admettent, et cette unanimité souligne puissamment l'épouvantable loi de l'hérédité alcoolique.

En y apportant certains ménagements, on peut faire voir à l'élève les ravages que cause à sa famille par la boisson, le pauvre alcoolique.

Le 3 juillet 1906, le R. P. Hugolin, dans un excellent travail sur le sujet qui nous occupe, disait ce qui suit: « La génération actuelle, prise en masse, boit. Les ivrognes sont la grande exception, mais les *buveurs* sont presque l'universalité. »

Ces paroles, à mon point de vue stupéfiantes, n'ont pas été contredites. C'est qu'elles expriment, sans doute, une terrible vérité.

Nous subissons là la peine du talion. Nos ancêtres, en développant chez les naturels du pays le goût et le besoin factice de l'eau-de-vie, contractèrent eux-mêmes la funeste habitude des liqueurs spiritueuses, et c'est là le triste héritage qu'ils nous ont légué.

De même qu'autrefois la barbarie sauvage a décimé les premiers habitants du Canada, de même aujourd'hui, la barbarie alcoolique est en train de décimer la nation canadienne.

Autrefois les cabarettiers enivraient les sauvages afin de s'emparer de leurs pelleteries; aujourd'hui l'hôtelier arrache à l'ouvrier sa paye et le prive ainsi, lui et ses enfants, des choses les plus nécessaires à la vie.

Les sauvages faisaient bouillir leurs enfants; nos concitoyens les laissent mourir de faim. Sous l'action de l'eau-de-feu, le sauvage était en proie à des actes de frénésie épouvantable; maintenant sous l'action de l'alcool, le blanc devient une brute dangereuse.

Voulez-vous un trait vécu? Trois individus commettent un vol avec effraction: arrêtés tous les trois, deux admettent leur culpabilité, le troisième plaide non-coupable. A son procès, un témoin à charge rend un témoignage si écrasant contre l'accusé, que son avocat, dans un mouvement de véhémence, s'écrie: « Mais vous êtes donc

un voleur ? » « Oui, répondit l'accusé, quand je suis sous l'influence de la boisson, je suis un voleur, mais lorsque je suis sobre, je suis un honnête homme ».

Cet aveu, les trois quarts des criminels pourraient le faire: honnêtes gens quand ils sont sobres; voleurs, brigands, assassins quand ils sont sous l'influence de l'alcool.

Que nous sommes donc coupables d'introduire sans défiance dans nos demeures, cet ennemi de ce que nous avons le plus cher! de le faire présider à la naissance de nos enfants, de lui ériger un trône à nos noces et de le verser à flot à la veillée de nos morts.

Aussi, quels ravages la boisson ne cause-t-elle pas dans notre société et cela au point de vue économique? Tout ce qui est dissipé par l'inconduite, par la boisson notamment, est une dépense inutile et par conséquent nuisible à la société.

Ne l'oublions pas, un vice coûte plus qu'une famille à nourrir. Et un vice tel que la boisson occasionne, la chose est admise par tous, des dépenses énormes à l'Etat, pour l'entretien des prisons et des asiles, pour l'administration de la justice, etc.

Les statistiques fournies pour certains pays d'Europe, tels que la France et l'Allemagne, sont si éloquentes, qu'elles ont permis à un écrivain français, Mgr Gibier, d'affirmer sans crainte d'un démenti ce qui suit: « Supprimez l'alcool, bannissez les boissons fortes, et vous pourrez fermer les $\frac{3}{4}$ des prisons ».

Au Canada, les statistiques manquent pour établir le bilan des dépenses occasionnées par la boisson. Toutefois des recherches patientes et laborieuses permettent d'établir avec une certitude morale que les dépenses occasionnées par les liqueurs alcoolisées qui, en 1902 étaient de \$105,000,000 atteignent aujourd'hui le chiffre énorme de \$200,000,000. \$200,000,000 engouffrées par le monstre de l'ivrognerie. Tel est le budget du diable dans notre pays.

Ce chiffre énorme n'ouvre-t-il pas aux imaginations les moins riches d'incommensurables horizons et ne doit-il pas laisser rêveurs plus d'un instituteur et d'une institutrice dont les services sont parfois payés du salaire de famine de \$100.00 par année?

Je sens ici l'obligation de déclarer que ces chiffres sont empruntés à la Revue « La Tempérance » du mois d'août 1907. M. Edmond Rousseau, auteur de cet article ajoute ceci: « On m'accuse de calomnier mon pays quand je porte à ce chiffre les dépenses occasionnées par l'alcool. Je réglerai ce point plus tard; mais j'étonnerai mes contradicteurs en leur déclarant que je suis bien au-dessous de la vérité. »

Quand nous aurons gagné le cœur de nos élèves à la tempérance par le récit des malheurs que cause l'alcoolisme, il nous sera bien facile de leur faire prendre de fortes résolutions pour l'avenir.

Quel est l'enfant qui, à la vue des souffrances qu'apporte dans la famille, cette malheureuse boisson, à la vue des maux dont souffre la société par l'alcoolisme, ne se dira tout spontanément qu'il veut à tout prix éviter de devenir, lui aussi, la proie de ce fléau. Ne lui sera-t-il pas tout naturel de s'éloigner de tout ce qui pourrait l'exposer à contracter cette terrible habitude de boire ?

Et alors, pour récompenser nos efforts, nous aurons une génération d'enfants qui se lèvera sobre pour eux-mêmes et pour la patrie. (A suivre).

A. LETOURNEAU.



DOCUMENTS OFFICIELS

A travers les rapports de MM. les Inspecteurs d'écoles

Suggestions et opinions

M. JOS.-V. BEAUMIER

Du district des Trois-Rivières

« Il serait à désirer qu'il y eût dans chaque village assez peuplé, une école modèle de garçons dirigée par un instituteur. Mais comme les salaires payés aux instituteurs, dans nos campagnes, sont loin d'être suffisants pour les retenir dans la carrière de l'enseignement, il s'ensuit que nos normaliens quittent l'enseignement pour d'autres emplois plus rémunérateurs. Mon opinion, sur ce sujet, est celle-ci :

« Demander au gouvernement de bien vouloir accorder un octroi spécial aux municipalités qui auraient de telles écoles, et qui paieraient à leurs maîtres un salaire raisonnable. Je crois que, de cette manière, l'éducation des garçons de nos municipalités rurales y gagnerait de beaucoup. »

« L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE »

« Cette revue si bien faite et qui vient chaque mois dans les écoles, avec ses leçons modèles et pratiques, ses conseils pédagogiques, n'a pas peu contribué aux succès de l'année. Pour l'institutrice qui se donne la peine de lire cette précieuse revue, c'est un cours de pédagogie qu'elle suit ; c'est une mine où elle peut puiser largement pour en faire son profit dans l'enseignement. »

M. D. BEGIN

Du district de Rimouski

« J'espère que Rimouski étant maintenant pourvu d'une école normale, on verra moins d'institutrices enseignant sans diplôme dans ce district. Ce qui est fort regrettable, c'est de voir combien fait défaut la bonne direction dans ces écoles tenues par ces jeunes institutrices non brevetées qui n'assistent pas aux conférences pédagogiques parce qu'elles ne sont pas indemnisées pour leur déplacement. En entrant dans ces écoles et en y commençant l'examen des élèves, on voit tout de suite que l'organisation de l'école et la manière d'enseigner font défaut. »

M. J.-E. BELCOURT

Du district de Nicolet

« J'ai transmis, tel que requis, aux cinq municipalités les plus méritantes de mon district les allocations spéciales reçues le 4 février 1907. J'ai donné comme instructions que ces argents devraient être appliqués à l'achat d'un mobilier, de cartes géographiques, etc. Il m'aurait, je crois, fallu préciser davantage, et exiger l'application

immédiate de ces argents. Cette allocation a servi à grossir le fonds commun des écoles, pour être employée même à payer les salaires. Cependant l'octroi de ces récompenses n'a pas eu pour effet de faire diminuer le taux de la cotisation. Dans mon district, chaque arrondissement doit bâtir sa maison d'école, l'entretenir et la pourvoir d'un mobilier pour une école. Il n'y a qu'un arrondissement de la municipalité qui bénéficie de la récompense accordée. Je me propose de faire acheter immédiatement avec ces allocations un 2ème tableau noir, un globe terrestre, un exemplaire de tous les livres du cours pour l'usage du maître, des cartes murales illustrées pour l'enseignement de l'histoire, des dictionnaires, des tableaux synoptiques pour l'enseignement de l'arithmétique, et des thermomètres. Durant ma dernière visite, j'ai constaté que cette loi, qui était pour ainsi dire ignorée, devient de plus en plus populaire. Quelques commissions scolaires ont attiré mon attention sur leur droit et leur mérite au concours. »

M. L. BERGERON

Des districts d'Arthabaska et Drummond

« Les progrès sont toujours bien encourageants. Chaque année amène son contingent d'améliorations. Le personnel enseignant, guidé par *L'Enseignement Primaire* et les conférences pédagogiques qui sont très fidèlement suivies, donne un enseignement de plus en plus rationnel et efficace.

« Les commissions scolaires comprenant mieux l'importance de leurs fonctions, et stimulées par l'intérêt visible que toutes les classes de la société apportent aux choses de l'éducation, font pour leurs écoles beaucoup plus que par le passé. Sans doute, nous sommes encore loin de la perfection, mais l'élan est donné, l'orientation est bonne et, en continuant dans cette voie, nous ne pouvons manquer d'arriver à d'heureux résultats.

« Je n'hésite pas, Monsieur le Surintendant, à attribuer ce bon mouvement aux causes suivantes: 1° aux conférences pédagogiques, 2° aux gratifications aux institutrices et aux commissions scolaires, 3° à *L'Enseignement Primaire*.

« Les conférences d'automne, données par l'inspecteur, sont, à mon sens, un précieux moyen de rendre l'enseignement plus uniforme et plus efficace. Les institutrices possèdent généralement le savoir nécessaire pour donner un bon enseignement; ce qui leur manque c'est le savoir-faire, et c'est pendant les conférences que l'on peut combler cette lacune. C'est là que l'inspecteur peut leur donner tous les conseils convenables pour l'organisation de l'école, le classement des élèves, l'emploi des meilleures méthodes d'enseignement, la tenue du journal d'appel, des cahiers de devoirs journaliers, etc.

« Les institutrices suivent très attentivement ces conférences, prennent de nombreuses notes, et à la visite suivante, il est facile de constater si nos instructions ont été mises en pratique. Et je dois dire ici, à la louange du personnel enseignant de mon district, que les institutrices, sauf quelques rares exceptions, s'efforcent, avec plus ou moins de succès sans doute, à suivre la direction qui leur est indiquée pendant les conférences.

« *L'Enseignement Primaire* remplit très bien sa mission et rend de grands services; cette revue est aujourd'hui un facteur presque indispensable au titulaire de chaque école, car elle lui facilite considérablement sa tâche. Il serait très désirable que les commissaires d'écoles fissent relier cette revue à la fin de l'année scolaire. »

M. C. BRAULT

Districts de Jacques-Cartier, Soulanges et Vaudreuil

« Deux superbes édifices scolaires ont été construits: le couvent de Ste-Geneviève et l'externat du couvent de Lachine. Chacune de ces maisons est des mieux aménagées et a coûté au-delà de \$30,000.

« Ainsi que vous avez pu le constater par mes 66 bulletins d'inspection, plusieurs maisons d'école ont été réparées et pourvues de pupitres; il y a moins de mauvais tableaux noirs que par le passé, et les écoles sont mieux pourvues de cartes géographiques qu'elles ne l'étaient il n'y a pas encore longtemps.

« Il n'y a que deux institutrices, me paraissant compétentes, du reste, qui dirigent leurs écoles sans être brevetées. Tous les instituteurs le sont.

« Les traitements des institutrices, comme ceux des instituteurs, augmentent en général. Le plus petit traitement payé à une directrice d'école, et le seul qui soit aussi minime, est de \$105,00. L'école en question ne compte que quatorze élèves inscrits.

« Plusieurs institutrices pourvues de brevets de l'école normale Jacques-Cartier enseignent dans ce district, et ce avec succès. »—(A suivre)

DOCUMENTS SCOLAIRES

Rapport des Délégués de la Commission Scolaire catholique de Montréal sur leur Mission Pédagogique en Europe (1)

Suite

L'INSTRUCTION TECHNIQUE OFFICIELLE

Longtemps, les Irlandais réclamèrent l'aide de l'Etat nécessaire à l'industrie et à l'agriculture. Dans l'été de 1895, sur l'initiative d'Horace Plunkett, un comité d'enquête, composé d'hommes politiques, d'industriels, de commerçants, d'économistes, tous irlandais, et pris aux partis politiques les plus divers, se réunit pour étudier la question au point de vue pratique. On fit d'intéressantes enquêtes à l'étranger, en particulier en Allemagne, en Danemark, en Belgique, en France même, où l'on trouva les avis les plus éclairés auprès de M. Tisserand, alors directeur-général de l'Agriculture. Le rapport du comité d'enquête (une nouvelle édition vient d'être publiée chez Gill, à Dublin) servit de base à un projet de loi que le Secrétaire-en-chef pour l'Irlande, M. Gerald Belfour, fit bientôt voter en 1899 par le Parlement Britannique, et qui crée en Irlande un « Département » (Ministère) de l'agriculture et de l'enseignement technique.

Ce « Département » dispose d'un crédit annuel de 166,000 livres sterlings, d'origine presque exclusivement irlandaise.

Il est assisté de deux comités de contrôle, l'*Agricultural Board* et le *Board of Technical Instruction*.

Cette œuvre récente a rencontré de grandes difficultés. D'abord le manque de maîtres qualifiés pour l'enseignement nouveau se fit sentir; les maîtres étaient à former en même temps que les élèves. Puis l'agriculture, très arriérée, demandait à être relevée. En industrie, il n'y avait presque rien; tout était à faire. Comment créer un enseignement industriel pour des industries qui n'existaient pas encore?

Et pourtant, on ne se laissa décourager par aucun obstacle. Bientôt, les écoles s'ouvrirent. En 1902, à Clonmel, les « Irish Christian Brothers », inauguraient une école technique avec le concours du « Department », au milieu d'un enthousiasme qui semblait ramener l'espérance dans des jeunes âmes courbées sous le joug du découragement national. Bel exemple à suivre! Mais déjà, le mouvement remontait plus haut, et les « Irish Christian Brothers » avaient été les initiateurs de cet enseignement.

Nous avons visité, à Dublin, deux de leurs écoles industrielles: elles sont dignes d'attirer l'attention de ceux qui s'occupent des choses éducationnelles. « The Irish

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de mars et avril 1908.

Industrial Schools Act » devint loi le 20 mai 1868. Le Bill fut introduit par D. O. Connor Don.

La première école industrielle autorisée en Irlande pour les filles, fut celle de Lækelands, Sandymount, Co. Dublin, sous les soins des Sœurs irlandaises de la Charité, et la première pour les garçons s'ouvrit à Inchicore, Co. Dublin. Toutes deux furent ouvertes en 1869.

Le 9 juillet 1870, le marquis de Hartington certifia que l'école d'Artane était convenable pour recevoir les garçons; alors on la regarda comme une école industrielle certifiée. C'est elle que nous avons d'abord visitée. Les règles pour la conduite d'une école industrielle reçoivent leur approbation du chef-secrétaire d'Irlande.

Il faut se bien garder de confondre ces écoles avec des écoles de réforme. Ces dernières présupposent que les enfants ont été condamnés pour quelque offense, si légère qu'elle soit. Il n'en est pas ainsi des écoles qui nous occupent. Les écoles industrielles, en Irlande, sont strictement confessionnelles. Elles sont établies, exclusivement pour les catholiques, ou exclusivement pour les protestants. Il y a en Irlande vingt-et-une écoles industrielles pour les garçons, 46 pour les filles, et une mixte (pour garçons et filles). Sur ce nombre, 18 sont pour les garçons catholiques et 3 pour les protestants; 43 sont pour les filles catholiques, et 3 pour les protestantes. L'école mixte se trouve dans Killarney, pour les filles catholiques et les tout jeunes garçons. L'école d'Artane est remarquable et mériterait plus qu'une simple mention. L'établissement peut se comparer avec avantage à tous les établissements du genre, soit en Europe, soit en Amérique. Ce sont les « Irish Christian Brothers » qui la dirigent. Elle a coûté plus de soixante mille livres sterling. Tous les ateliers sont bien tenus. Nous énumérons leurs noms en leur gardant la saveur anglaise : Cabinet-making, Painting and Decorating, House carpenters, Weaving, Cart and Wheelwrights, Tinsmiths, Tailoring, Fitters, Boot and Shoe making, Flour Mill and Bakery, Harness making, the Forge, the Juvenile Work room. Puis, il y a une grande ferme expérimentale pour la culture en général et pour l'horticulture en particulier. Il y a en outre onze classes pour recevoir les élèves, qui doivent ainsi conquérir les éléments du savoir humain. Ces classes sont aménagées avec toute l'élégance et tout le confort moderne. On y enseigne le dessin et les travaux manuels. Cette école est examinée par un inspecteur de l'Etat. Chaque année, elle obtient la note excellente; et certes, elle la mérite bien, comme nous avons pu en juger par une étude attentive de chaque partie. Faut-il ajouter que les beaux-arts, la musique en particulier, ne sont pas négligés. Et la danse donc! N'est-elle pas chère à tous les Irlandais? Le sport est certainement en honneur et la culture physique occupe une bonne place dans l'ensemble des exercices.

A Dublin nous avons également visité l'école industrielle de Carriglea, dirigée aussi par les « Irish Christian Brothers ».

Une autre école qui mérite une attention spéciale c'est l'école industrielle des « Irish Christian Brothers », à Cork. Après l'avoir visitée en détail, nous faisons nôtres ces paroles prononcées par M. Crooks, un membre du parti du travail, qui a des vues très justes en matières éducationnelles, et qui s'est occupé d'écoles à Londres. Après avoir parcouru toutes les classes, il disait qu'il n'avait jamais visité un établissement aussi bien outillé. C'est qu'en c'fet, il y a dans la ville de Cork, sur la colline nord qui regarde la ville sur le Lee, des écoles qui ne sont pas inférieures à celles de Londres. C'est qu'en effet, même à Londres, on ne trouve guère d'écoles de ce genre avec un musée plus complet, plus étendu, plus varié, vraiment rempli d'objets remarquables par leur beauté et leur rareté qui intéressent les élèves, les instruisent et cultivent leur goût. On trouve rarement, même en France et en Belgique, dans des écoles qui poursuivent le même but, de si beaux laboratoires pour la chimie et la physique, que ceux que nous avons vus dans cette école, élevée pour honorer la mémoire du Frère Burke. Nulle part, on ne voit des ateliers en bois et en fer mieux équipés, que ceux qui font l'honneur de l'école technique de Gerald Greffin. En Irlande, ce sont les « Irish Christian Brothers » qui ont été les pionniers des travaux manuels en bois aussi bien qu'en fer. Il y a aussi un jardin modèle où les élèves vont prendre des leçons pratiques d'agriculture et d'horticulture.

ÉCOLES DE FILLES

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que des écoles de garçons ou des écoles mixtes. Ainsi, par exemple, l'École normale modèle centrale de Dublin a tout un département pour les filles. Nous voulions voir des écoles nationales de filles seulement, dirigées et par des laïques et par des religieuses. Ici encore, nous ne ferons pas œuvre de critique. Mais, après tout, nous sommes bien convaincus que la province de Québec n'est pas précisément ce qu'on s'efforce de faire croire. Et si nous faisons cette remarque, ce n'est pas simplement pour avoir vu l'Irlande.

Sans doute, il y a des lacunes ici ; mais où se trouve la perfection en ce monde ?

Les deux principales écoles que nous avons vues sont l'école que l'on appelle « Saint Mary's of the Isle », à Cork, dirigée par les Sœurs de la Miséricorde, et le « South Presentation Convent » dirigée par les Sœurs de la Présentation. La première communauté est bien connue, non seulement en Irlande, mais en Angleterre et aux États-Unis. Le deuxième a pour fondatrice Nano Nagle, que la divine Providence envoya en France pour se préparer à son auguste mission. Elle fut apôtre à sa manière, comme le fut le Révérend Théobald Mathew, son parent, qui releva son peuple, en lui apprenant la sobriété et la tempérance. C'est aussi à Cork que se trouve ce convent, à Cork « where the bells of Shandon that sound so grand on the pleasant waters of the river Lee gladden the ear. » On donne ici, avec l'enseignement primaire, une éducation essentiellement pratique. On enseigne aux filles l'économie domestique. On leur donne un entraînement spécial pour le lavage, le blanchissage et la cuisine. On possède aussi un beau laboratoire, dans lequel on explique aux élèves les sciences élémentaires. The « Lace-making Class » est particulièrement intéressante. Nous voyons ici l'application d'un principe pédagogique. L'éducation, répétition maintenant, doit se donner en vue de satisfaire aux exigences du milieu social dans lequel l'enfant devra vivre. Il ne faut pas viser, en effet, à rendre l'instruction absolument uniforme, sans tenir compte du milieu dans lequel l'enfant exercera plus tard son activité. S'il y a une ressource nationale spéciale à telle partie du pays, il faut apprendre à l'enfant à l'exploiter. A quoi bon vouloir diriger tout le monde dans la même voie et travailler à augmenter le nombre des fruits secs et des déclassées ? En Belgique, on comprend bien cette idée et, ce qui est mieux, on la met en pratique.

Dans toutes les écoles de filles, l'enseignement à la même tendance pratique. Pour rendre plus effective la formation aux travaux à l'aiguille, on a organisé une inspection spéciale que l'on a confiée à Miss Prendergast. Elle a des aides pour visiter les écoles, dans lesquelles cet enseignement se donne. (A suivre)



METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Le maître (ou la maîtresse) racontera d'abord aux élèves l'histoire qui suit, *en se guidant* sur le texte que nous donnons, ci-après, sans en être esclave au point de le lire ou de le réciter par cœur. Il faut que ce soit *raconté*.

L'ENFANT QUI A BATTU SON PÈRE

L'enfant gâté.

Quand Pierre était enfant, il n'était pas plus méchant que ses petits camarades; mais le père et la mère de Pierre étaient très faibles pour lui: ils l'ont gâté.

Ils lui ont laissé faire tout ce qui lui passait par la tête. Quelquefois ils le grondaient; mais Pierre se fâchait, criait, boudait, et ses parents n'osaient plus rien dire.

Plus Pierre grandissait, plus il devenait mauvais; il répondait grossièrement à sa mère qui pleurerait en silence.

Aujourd'hui, il a dix-huit ans; il a pris les plus mauvaises habitudes; il fréquente de mauvais sujets, passe le temps à flâner avec eux, va au cabaret et s'enivre.

Ses parents sont bien désolés de l'avoir si mal élevé; mais il est trop tard.

En revenant l'autre jour à la maison, la mère, passant près d'un cabaret, avait entendu la voix de son fils.

De retour chez elle, elle dit à son mari: "Pierre est là-bas; il boit encore, et il va rentrer ivre. Décidément si nous ne le corrigeons pas, il va devenir un ivrogne. Un peu de courage! Va le chercher!"

Le père ne voulait pas, ou plutôt n'osait pas; mais, à la fin, il se décida.

Tout doucement, il marche vers le cabaret; il s'arrête, puis il marche encore.

Le voilà devant la porte; il se demande s'il doit entrer. Pierre l'aperçoit: "Tiens, dit-il, en ricanant, voilà le père! Entrez donc."

Pierre bat son père.

— Pierre, dit le père tout pâle, je viens te chercher!"

— Ah! dit Pierre, qu'est-ce qu'il y a donc de nouveau à la maison!

— " Il y a que ta pauvre mère pleure, parce qu'elle a un fils ivrogne! "

— Ivrogne! s'écria Pierre, ivrogne! Répétez donc encore!" Et il court vers son père.

— Oui, ivrogne, répète le père irrité, tu vois bien que tu es encore ivre.

Pierre était ivre en effet, il ne savait plus ce qu'il faisait: il osa frapper son père.

Alors tout le monde se leva dans le cabaret. Ce n'était pas une très bonne société qui était là; mais c'est une chose si épouvantable, si horrible qu'un fils qui frappe son père, que tous ces gens en étaient indignés. Ils se jettent sur Pierre, le frappent à leur tour et le jettent brutalement dehors.

Pierre s'échappe et court au hasard. Son père retourne à la maison en pleurant.

Pierre a horreur de sa mauvaise action.

Quand Pierre fut un peu éloigné, il se mit à réfléchir sur ce qu'il venait de faire. Comme il n'était pas absolument méchant, il eut horreur de sa mauvaise action.

Il n'était plus ivre, il marchait à grands pas.

Tout à coup, il se trouva en présence du curé de la paroisse, qui faisait sa promenade de tous les jours.

Pierre voulut fuir. Le bon curé l'appela: "Pierre! Pierre!" Le malheureux s'arrêta, et tout en pleurant, raconte ce qu'il venait de faire.

" Vois, mon pauvre enfant, lui dit le curé, à quelle faute t'a conduit la funeste habitude que tu as prise d'aller boire. Qui sait, ajouta-t-il tristement, où elle te conduira?... Il me resterait encore un peu d'espoir, continua le digne prêtre, si tu voulais prendre la ferme résolution de ne plus aller dans les cabarets. Pour le moment, il faut que tu ailles demander pardon à celui que tu as si gravement offensé.

— Oui monsieur le curé, dit Pierre, j'y vais tout de suite." Et il se dirigea vers le village.

Pierre demande pardon à son père et se corrige.

Arrivé devant la demeure de son père, il hésite un peu; il a honte; mais il se souvient de ce que lui a dit monsieur le curé.

Il entre. Son père et sa mère pleuraient: il tombe à leurs genoux.

“ Pardon, mon père, dit-il; pardon, ma mère. Je suis un malheureux, un misérable; pardonnez-moi, je vous en supplie. Je vous le jure, jamais je ne mettrai les pieds au cabaret.”

Et il sanglotait en parlant. Il avait l'air si repentant que son père le releva.

“ Je veux bien te recevoir encore chez moi, dit-il, mais je ne pourrai te pardonner que quand j'aurai vu si tu sais tenir tes promesses.”

Pierre a tenu ses promesses. Depuis ce temps-là, il a complètement changé. Il est rangé, travailleur, respectueux pour ses parents.

Quand il passe devant le cabaret, il se rappelle ce qui lui est arrivé, et il détourne la tête.

Il sait bien que l'ivrognerie est un vice honteux, qui déshonore un homme, et qui souvent mène au crime.

Son père et sa mère ont tout oublié, et cette famille, qui avait été si malheureuse, a maintenant retrouvé le bonheur.—

Après avoir conté cette histoire aux élèves on pourra se servir du questionnaire suivant, auquel nous joignons des réponses à *peu près* comme celles que les enfants devront faire, s'ils ont bien écouté et bien compris.

QUESTIONS À FAIRE

RÉPONSES comme celles que doivent faire les élèves.

1. Pourquoi Pierre est-il devenu méchant?

1. Parce que ses parents ont manqué de fermeté pour le corriger sévèrement dans son enfance. C'était un enfant gâté.

2. Comment les parents de Pierre ont-ils été punis de leur faiblesse?

2. Pierre, après leur avoir causé bien des chagrins, devint ivrogne et alla jusqu'à frapper son père.

3. *Est-ce un grand crime que de frapper son père?*

4. *Qu'est-ce qui avait conduit Pierre à cette faute si grave?*

5. *Comment Pierre a-t-il obtenu son pardon?*

6. *Pourquoi Pierre et ses parents étaient-ils malheureux?*

7. *Pourquoi ont-ils retrouvé le bonheur?*

8. *Qu'est-ce qui fait le bonheur ou le malheur d'une famille?*

9. *De quoi dépend ordinairement la bonne ou la mauvaise conduite des enfants?*

3. C'est un crime horrible, épouvantable. Aussi les camarades de Pierre, quoique mauvais, furent indignés de sa conduite et le chassèrent du cabaret.

4. La mauvaise habitude d'aller au cabaret.

5. En le demandant avec repentir et en le méritant par une bonne conduite.

6. Parce que Pierre était devenu un mauvais sujet et qu'il s'enivrait.

7. Parce que Pierre ne s'enivre plus et qu'il est devenu range, travailleur, respectueux.

8. La bonne ou la mauvaise conduite des enfants.

9. De la manière dont ils ont été élevés dans leur enfance. Les enfants élevés avec une sage sévérité deviennent de bons sujets; les enfants gâtés tournent presque toujours très mal.

Cet exercice étant fait, les élèves doivent être assez pénétrés du sujet pour être en état de faire un travail personnel de rédaction. On les y aidera encore en leur donnant le canevas suivant ou tout autre du même genre, plus ou moins développé selon la capacité des enfants.

CANEVAS.—*Pierre était un enfant gâté — faiblesse de ses parents — il devient méchant en grandissant. — il choisit mal ses amis — ivrognerie — il en vient à battre son père — indignation de ses camarades — horreur que Pierre éprouve de son action — rencontre du curé — repentir — pardon obtenu — changement de vie — le bonheur revient dans la famille.*

Comme guide on devra dire aux élèves qu'il faut faire parler les personnages surtout dans la scène où le père va chercher le malheureux fils au cabaret — dans la rencontre du curé — dans la scène du repentir aux pieds des parents.

La série de questions auxquelles les élèves ont dû répondre, les a préparés suffisamment à faire dans leur récit les réflexions morales à tirer de cette histoire.

H. NANSOT.

LEÇON DE CHOSES

Le livre—*Suite et fin*

D. Quel nom donne-t-on à celui qui compose un livre?

R. On lui donne le nom d'auteur.

D. Comment l'auteur écrit-il son livre, et sur quoi?

R. Il l'écrit à la main sur des feuilles de papier.

D. Ce livre écrit à la main, comment s'appelle-t-il?

R. Il s'appelle *manuscrit*.

D. Pourquoi appelle-t-on ce travail un manuscrit?

R. On l'appelle de ce nom parce qu'il est écrit à la main.

D. A qui l'auteur remet-il son manuscrit?

R. Il le remet à l'imprimeur.

M. Oui, mes amis. Suivez attentivement ce que je vais vous dire :

Dès que l'imprimeur a reçu le manuscrit il le remet, pièce par pièce, à ses ouvriers compositeurs qui reproduisent chaque mot contenu dans les feuilles du manuscrit par des caractères d'imprimerie qu'on appelle *types*, lettres mobiles, et l'on appelle *typographes* les ouvriers qui se servent de ces types pour imprimer. Quand toutes les feuilles du manuscrit sont imprimées, on fait 1° la correction des épreuves; 2° on plie les feuilles en cahiers et on les coud ensemble. La couverture est imprimée à part. On enduit de colle de pâte le dos des cahiers, on applique dessus la couverture, et le volume est terminé. Cette façon d'attacher et de maintenir les feuilles d'un livre s'appelle *brochage*.

Si le livre doit être plus solide, on le donne au relieur. Celui-ci met en presse les cahiers pour les serrer et former une masse compacte. Ensuite il les comprime entre les mâchoires d'un étai de bois, et le dos des cahiers dépassant un peu, il y creuse à la scie quatre ou cinq rainures peu profondes. Ces rainures servent de guide, de point de repère à la *couseuse*. Celle-ci se sert d'une sorte de métier à tapisserie sur lequel elle tend autant de ficelles qu'il y a de rainures au dos des cahiers, et les fait entrer dans ces rainures. Elle coud alors chaque cahier de manière que les fils fassent un tour sur chaque ficelle. Les bouts libres des ficelles sont ensuite engagés dans la couverture.

Le livre étant cousu, on le resserre, puis on forme la *tranche* en rognant les feuilles au moyen d'une machine ou d'une sorte de rabot. On colle alors dessus les cartons des côtés ou *plats*. On couvre ces cartons et le dos avec un papier, une toile gaufrée, du maroquin, etc., puis on le termine avec plus ou moins de soin et de luxe selon sa destination et son prix.

Voyons, mes enfants, si vous avez retenu ce que nous venons d'étudier ensemble.

D. Dès que l'imprimeur a reçu le manuscrit, que fait-il?—Que font les ouvriers-compositeurs?—Comment appelle-t-on les caractères d'imprimerie?—Comment se nomment les ouvriers qui se servent des types?—Les feuilles d'un livre étant imprimées, que fait-on premièrement?—En deuxième lieu?—En troisième lieu?—Comment est imprimée la couverture?—De quoi enduit-on ensuite le dos des cahiers?—Qu'applique-t-on ensuite dessus?—Comment appelle-t-on cette façon d'attacher et de maintenir les feuilles d'un livre?—A qui remet-on le livre s'il doit être plus solide?—Quelle opération le relieur fait-il subir aux cahiers—pourquoi?—Que fait-il ensuite?—Le dos des cahiers dépassant un peu, qu'y fait le relieur?—A quoi servent ces rainures?—De quoi se sert la *couseuse* pour coudre le livre?—Décrivez ce métier.—Comment coud-elle alors chaque cahier?—Dans quoi sont engagés les bouts libres des ficelles?—Le livre cousu, que fait-on?—Ensuite que forme-t-on—comment et au moyen de quoi?—Que colle-t-on alors dessus?—Avec quoi couvre-t-on ces cartons et le dos?—Enfin, comment le relieur termine-t-il le livre?

- D. Comment s'appelle la grandeur d'un livre?
 R. La grandeur d'un livre s'appelle *format*.
 D. Tous les livres sont-ils du même format?
 R. Non, M., les formats sont bien différents.
 D. Par conséquent les formats portent-ils différents noms?
 R. Oui, M., les formats portent différents noms.
 D. De quoi dépend le nom du format d'un livre?
 R. Il dépend du pliage des feuilles de papier.
 M. Vous avez raison, mes amis. En effet, les feuilles de papier peuvent être pliées en deux, quatre, huit, douze, seize, etc., et le plus petit format est l'*in-trente-deux*.
 D. Comment peuvent être pliées les feuilles de papier?
 D. Quel est le plus petit format et comment dans ce cas sont pliées les feuilles?
 D. Que trouve-t-on à la première page d'un livre?
 R. À la première page d'un livre, on trouve le *titre*.
 M. Non, mes amis, à la première page, c'est le *faux titre*. Le titre ne vient qu'à la troisième page.
 D. Prenez votre grammaire à la 3^{ème} page, et que trouvez-vous?
 R. Je trouve le titre du livre.
 D. Dites-moi ce que contient 1^o le titre.
 R. Il contient le nom du livre.
 D. Lisez ce nom.
 D. Que contient en 2^{ème} lieu le titre?
 R. Il contient en 2^{ème} lieu le nom de l'auteur.
 D. Lisez ce nom.
 D. Que contient le titre en 3^{ème} lieu?
 R. En 3^{ème} lieu, il contient le numéro de l'édition.
 D. Que contient le titre en 4^{ème} lieu?
 R. Il contient le lieu où le livre a été imprimé.
 D. Lisez le nom de ce lieu.
 D. En 5^{ème} lieu, que contient le titre?
 R. En 5^{ème} lieu, il contient le nom de l'imprimeur.
 D. Lisez ce nom.
 D. Qu'indique le titre en dernier lieu?
 R. Il indique l'année à laquelle le livre a été imprimé.
 M. C'est cela. L'année qui figure sur les livres, les monnaies, les médailles, etc., s'appelle *millésime* (écrire le mot au tableau noir).
 D. Résumons. Dites-moi tout ce que contient le titre d'un livre.
 R. Le titre d'un livre contient : 1^o le nom du livre ; 2^o celui de l'auteur ; 3^o le numéro de l'édition ; 4^o le lieu où le livre a été imprimé ; 5^o le nom de l'imprimeur ; 6^o le millésime.
 D. Dites-moi ce que vous remarquez au haut de chaque page de vos livres.
 R. Je remarque au haut de chaque page un chiffre qui en indique le numéro.
 D. Prenez une page quelconque et dites-moi quel est le numéro.
 R. C'est le numéro 29.
 D. Ce numéro est-il pair ou impair?
 R. Il est impair.
 D. Ce numéro est-il à droite ou à gauche?
 R. Il est à droite.
 D. Quel est le numéro de la page en regard?
 R. Le numéro est 28.
 D. Est-il encore impair?
 R. Non, M., il est pair.
 D. De quel côté est-il?
 R. Il est du côté gauche.
 D. Donc comment sont les chiffres à droite, ceux à gauche?
 M. Le côté droit d'une page se nomme *recto*, et le côté gauche *verso*.
 D. Comment se nomme le côté droit d'une page?—Le côté gauche?

- D. Par qui est composé le livre?
 R. Le livre est composé par l'auteur.
 D. Par qui est publié le livre?
 R. Le livre est publié par l'éditeur?
 D. Par qui est imprimé le livre?
 R. Le livre est imprimé par l'imprimeur.
 D. Par qui est relié le livre?
 R. Le livre est relié par le relieur.
 D. Par qui est vendu le livre?
 R. Le livre est vendu par le libraire.
 D. Par qui est lu le livre?
 R. Le livre est lu par le lecteur.
 D. A quoi servent les livres?
 R. Les livres servent à nous instruire.

Réflexions morales.—Ou, mes enfants, mais n'oubliez jamais qu'il y a de bons et de mauvais livres. Les premiers doivent être recherchés avec empressement, car ils réunissent aux grâces du style l'utilité des connaissances et nous apprennent à connaître et à suivre le sentier du devoir. D'autre part, ne l'oubliez jamais non plus, les mauvais livres versent goutte à goutte le poison dans le cœur et y portent le ravage de la mort. Ils inculquent des maximes impies, des principes d'irréligion capables de détruire la crainte de Dieu et d'ébranler la foi. Ne lisez donc jamais des livres pernicious. N'acceptez jamais des livres de source suspecte et dans le doute, consultez un homme instruit, éclairé et pieux, conformez-vous docilement à ses avis, ainsi vous conserverez votre innocence qui vaut beaucoup mieux que tous les avantages du monde.

RÉSUMÉ DE LA LEÇON

CANEVAS.—Auteur — Manuscrit — Imprimeur — Comment l'imprimeur dispose du manuscrit — Travail des typographes — 1ère opération après que les feuilles sont imprimées — 2ème opération — Couverture imprimée — Opération à faire au dos des cahiers — Application de la couverture — Brochage — Livre plus solide a qui confié— Ce qu'il fait des cahiers, — pourquoi ? — Opération suivante — Opération au dos des cahiers dépassant un peu — Utilité des rainures — Travail de la couseuse — Métier, sa disposition — Manière dont chaque cahier est cousu — Bouts libres des ficelles — Opération que subit le livre coust — Formation de la tranche — Ce qui est collé sur le livre — Ce dont on se sert pour couvrir ces cartons et le dos — Comment le livre est terminé — Format — Nom du format — Pliage des feuilles pour le format — Plus petit format — Place du vrai titre du livre — Ce qu'il contient — Numéro des pages— Numéros impairs — Numéros pairs — Recto — Verso — Auteur — Editeur — Imprimeur — Relieur — Libraire — Lecteur — Usage des livres — Réflexions.

Montréal, avril 1908.

FRS. LIENARD,
Professeur.

ARITHMETIC (1)

TAXES

A *Tax* is a sum of money assessed on persons or property for public purposes.

A *Property Tax* is a tax upon property. Property is of two kinds:—*Real Estate* and *Personal Property*.

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

Real Estate is immovable property; as, land, buildings.

Personal property is movable property; as, money, stock, furniture, etc.

A *Personal Tax* is a fixed sum assessed on each person having a right to vote in a community.

A list containing the names of persons taxed, the valuation of their property, and the amount of their taxes is called an *Assessment Roll*.

The officer who appraises the property and prepares the assessment roll is called an *Assessor*.

The quantities to be considered are: 1. The Taxable Property of the community; 2. The Rate of Taxation; 3. The amount of tax.

Real estate is often assessed by the proper officer for not more than one-half or two-thirds of its real value.

It is of course understood that the assessor does not value in this manner only, the property of certain privileged citizens, but all the taxable property of the community.

EXERCISE

1. The taxable property of a town is \$850000, and the rate of taxation is \$0.009 on a dollar; what is the total tax? What is A's tax who owns property valued at \$12750?

Solution:— $\$850000 \times 0.009 = \7650 , the total tax.

$\$12750 \times 0.009 = 114.75$, A's tax.

2. What is the assessed value of property taxed \$48.72 at the rate of \$0.006 on a dollar?

Solution:— $\$48.72 \div 0.006 = \8120 , the assessed value of the property.

3. The expense of building a school house was \$7830, which was raised by a tax, on the property-holders of the town, of \$0.0025 on the dollar; the collector's commission was $2\frac{1}{8}\%$; what was the valuation of the property?

NOTE.—The collector's commission is included in a tax.

Solution:—First find the amount to be collected; this includes the cost of the schoolhouse and the collector's commission, that is to say: out of each dollar collected, the collector keeps as his commission \$0.02 $\frac{1}{8}$ or \$0.02125 and gives in to the municipality \$1. — $\$0.02125 = \0.97875 . Therefore he must collect as many dollars as there are times \$0.97875 in \$7830.

$\$7830 \div 0.97875 = \8000 , the amount to be collected. (Of this amount collected, the collector keeps $2\frac{1}{8}\%$, or $\$8000 \times .02\frac{1}{8} = \170 , and hands over the remainder, *i. e.*, $\$8000 - \$170 = \$7830$, to the municipality.)

For every \$0.0025 collected there was \$1 worth of property in the town.

$\$8000 \div 0.0025 = 3200.000$, the valuation of the property

4. Mr. Green owns a house and lot worth \$6000, the tax rate is \$0.0032 on a dollar, and his tax bill is \$14.40; what per cent of the actual value of the property is the assessed value?

Solution:—For each \$0.0032 which he pays his property is assessed \$1; therefore his property is assessed for as many \$1 as there are times \$0.0032 in \$14.40.

$\$14.40 \div 0.0032 = \4500 , value for which property is assessed.

$4500 \div 6000 = .75$, the assessed value of \$1 worth of property is \$0.75, or the assessed value is 75% of the real value.

J. AHERN.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

DE LA PRIÈRE PAR EXCELLENCE QU'EST LE PATER

La prière étant nécessaire à l'homme, Notre-Seigneur lui en enseigne une admirable qui contient en peu de mots tout ce que nous devons demander à Dieu et désirer.. C'est le *Pater*.

Appelant Dieu notre Père, et confessant par là que nous sommes tous ses enfants et tous frères, nous souhaitons qu'il soit connu et loué sur toute la terre, qu'il soit obéi de tous, et que la volonté des méchants ne mette pas d'obstacle à la volonté sainte.

Ensuite nous lui demandons ce qui nous est nécessaire... Le pain, et sous ce nom nous comprenons trois pains différents: le *pain de l'âme*, qui est le corps de Jésus-Christ, renfermé dans le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie; le *pain de l'intelligence*, qui est la vérité, et enfin le pain matériel, nécessaire à l'existence du corps, pendant cette vie mortelle... Mais l'homme tombe souvent dans le mal, il faut donc qu'il demande souvent pardon, c'est l'objet de la cinquième demande, et il lui est ordonné de pardonner lui-même à ses ennemis, s'il veut être pardonné.

Enfin cette admirable prière se termine en demandant à Dieu de ne pas même nous laisser tenter, car nous sommes si faibles que la tentation nous effraye fortement.

De plus, joignant toujours l'exemple à la parole, Jésus-Christ a beaucoup prié et prié avec larmes et gémissements; d'abord il prie pendant quarante jours dans le désert, souvent il s'éloignait de ses disciples pour passer des nuits en prière, il priaît trois longues heures avant de mourir... Et un jour que ses disciples se plaignaient de n'avoir pas pu délivrer un homme du mauvais esprit: « Ah! leur répondit-il, c'est là un esprit qui ne se chasse que par le jeûne et la prière. »

L'abbé C. RAMBAUD.

LANGUE FRANÇAISE

 COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

 DICTÉES

I

NOTRE MAISON

Notre maison offre, à un esprit observateur, un très aimable champ d'étude. Tous les êtres semblent s'y donner rendez-vous sous une protection bienveillante. Non loin de chez nous passe une jolie petite rivière poissonneuse, mais point de volière, mes parents ne supportant pas l'idée de mettre en esclavage des êtres qui vivent de mouvement et de liberté. Chiens, chats, lapins, vivent paisiblement ensemble. Les poules apprivoisées, les pigeons, entourent sans cesse ma mère et viennent manger dans sa main. Les moineaux nichent chez nous; les hirondelles y bâtissent jusque sous nos granges et, chaque printemps, reviennent fidèlement sous notre toit.

QUESTIONS

1. Qu'est-ce qu'une *volière* ?
2. Que veut dire le mot *poissonneux* ?
3. Comment appelle-t-on les êtres *qui vivent de mouvement et de liberté* ?
4. Indiquer avec leurs sujets, les verbes des deux premières phrases.
5. Quel est le contraire de *apprivoisé* ?

II

LA MORT DU PAPILLON

Un soir, la fenêtre était ouverte, la chandelle allumée posée sur la table. Le papillon, de dehors, l'aperçut. La prit-il de loin pour une étoile? il vole vers la lumière.

Il voltige autour de la chandelle; il passe et repasse, s'éloigne et revient, tournant de plus en plus près, attiré par la flamme, si près qu'il y brûle le bout de son aile. Et alors, c'en est fait... Un tour, deux tours encore, et il se précipite au milieu de la flamme... C'est fini! Hélas! pauvre petit papillon!

Souvent ce qui brille brûle; enfants et papillons, prenez garde.

EXERCICES.—Souligner les mots invariables.—Copier dans le livre de lecture quelques adverbes, quelques prépositions.—Citer vingt adjectifs, donner leur féminin et former l'adverbe correspondant.

RECITATION

L'ENFANT ET L'OISEAU

L'Enfant

Petit oiseau, viens avec moi.
 Vois la cage si bien posée.
 Les fleurs que j'ai cueillies pour toi,
 Les fleurs humides de rosée.

L'Oiseau

Petit enfant, je vis heureux ;
 Rester libre est ma seule envie ;
 Mon humble nid me plait bien mieux
 Que la cage la plus jolie.

REDACTION

Sujet à traiter

Faire des phrases sur les mots suivants :
Pluie, vent, tristesse, travail, récompense, charité, feu, hiver.

Sujet traité

La pluie tombe depuis deux jours ; elle fait des petits ruisseaux près des trottoirs.
 Le vent souffle dans les arbres, il fait ployer les branches, il gonfle les voiles des navires.

La tristesse n'habite pas dans le cœur de l'enfant chrétien qui remplit ses devoirs.
 Le bon Dieu veut que le travail soit bien fait.

Si nous sommes sages, nous obtiendrons une grande récompense.

La charité est une vertu théologale ; elle nous fait aimer le bon Dieu par-dessus tout et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu.

Le feu est un compagnon agréable quand vient l'hiver.

COURS MOYEN

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

LE BERCEAU DE LA LANGUE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Près de l'antique Stadaconé, au confluent de la rivière St-Charles et du ruisseau Lairet, s'élève un petit *promontoire*, bien humble au milieu de la *grandiose nature* qui l'entoure, mais *fameux* dans notre histoire. C'est là que *Jacques Cartier* abrita ses *nefs* aventureuses, lorsque, *poussé* par le génie de la France et du christianisme, il vint aborder les rives canadiennes et braver pour la première fois les rigueurs inconnues de nos *âpres* climats. C'est là que le *malouin vaillant*, notre premier ancêtre his-

torique, planta la croix conquérante et civilisatrice. C'est là que des enfants de la fi-dèle et catholique *Bretagne* hivernèrent, *il y a plus de trois siècles*, parmi ces neiges et ces glaces, uniquement foulées jusqu'alors par le léger pas des *naturels*. C'est là enfin notre berceau, le berceau de notre race en Amérique, *enfoui* encore après Cartier dans soixante-douze ans d'oubli, mais retrouvé par Champlain, fondateur de la Nouvelle-France, comme l'intrépide capitaine de la *Grande Hermine* en avait été le découvreur.

THOMAS CHAPAIS.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Antique*: ce mot veut dire *ancien*.—*promontoire*: pointe de terre élevée qui s'avance dans les eaux.—*grandiose*: imposant l'admiration par la grandeur.—*fameux*: qui a de la réputation; le contraire: *infâme*: perdu de réputation.—*Jacques Cartier*: pas de trait d'union; il s'agit de l'homme qui s'appelait *Cartier* et dont le nom de baptême était *Jacques*.—*nefs*: navires; mots de la même famille: *naviguer*, *navigation*... Le mot *nef* désigne la partie de l'église où se mettent les fidèles; l'église est comparée à un *vaisseau*, à la *barque* de Pierre.—*poussé* (s'écrivait autrefois *pouls* du latin *pulsare*); mots de la même famille: *pouls*, *pulsation*, *repulsion*, *impulsion*, *propulseur*.—*âpres*: durs, rudes.—*malouin*: de St-Malo.—*vallant*: qui a de la valeur; comparez cet adjectif avec le subjonctif présent de *valoir*: que je *vaille*, etc.—*il y a plus de trois siècles*: détruisez le gallicisme et donnez le vrai sens de cette expression: *trois siècles se sont écoulés depuis*.—*naturels*: les indigènes, les premiers habitants de ce pays, les sauvages.—*enfoui*: enterré, enseveli, caché.—*Grande Hermine*: nom propre d'un des vaisseaux de Jacques Cartier.

Relever tous les verbes et en indiquer les sujets et les compléments.

II

LES HIRONDELLES

Frédéric *s'en allait à l'école*, mais il s'arrête à la porte, *lève* la tête en l'air et regarde les hirondelles qui vont et viennent, tantôt *voltigeant* au-dessus des toits: «Ah! dit-il, voilà une heureuse manière de *vivre*!»

Un homme, qui était là à *l'observer* et qui comprit sa pensée, s'approcha et lui dit: «Vous ne savez pas, vous, ce que font ces hirondelles? Elles vont *prendre* des mouches pour les porter à leurs petits qui, sans elles, auraient *faim*. *Apprenez*, en les regardant ainsi *voltiger* joyeusement, comment on doit remplir son devoir avec gaieté de cœur et sans s'y faire *contraindre*.»—«Oui, je vous comprends, dit Frédéric, la leçon est bonne, et je cours à l'école.»

X. MARMIER.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Qu'est-ce que *s'en allait*?—*Ecole*: ses dérivés?—Quelle remarque à faire sur le verbe *lever*?—*Rasant*, *voltigeant*: que sont ces deux mots?—*Vivre*: conjuguez les temps primitifs de ce verbe.—Qu'est le mot *un* dans *un homme*? (adj. ind.).—*Observer*: regarder attentivement, avoir l'œil sur...—Analysez *vont prendre*. Que savez-vous sur le verbe *aller*? Est-il régulier? Pourquoi?—Qu'est-ce qu'une *mouche*? une *mouche à miel*? Dites le sens de l'expression: *une mouche l'a piqué*.—*Faim*: trouvez les mots de la famille de *faim*, ses homonymes.—*Apprenez*: quel temps? Qu'est-ce que *en les regardant*? Analysez.—*Voltiger*: c'est voler à plusieurs reprises.—Que signifie l'expression *gaieté de cœur*?—Conjuguez *contraindre* au présent et à l'imparfait de l'indicatif.—X. Marmier: auteur contemporain, qui fut membre de l'Académie française.

EXERCICES.—Analysez grammaticalement cette phrase: *Vous ne savez pas ce que font ces hirondelles*.

RECITATION

SALUT AU PRINTEMPS

C'est le printemps!... Salut, ô toi! saison bénie,
Dont les joyeux refrains vibrent dans l'air du soir;
J'aime de tes chansons la suave harmonie,
Et lorsque tu parais, mon âme est rajeunie
Et s'entr'ouvre encore à l'espoir

Salut! toi qui revêts les forêts dépouillées
D'un somptueux manteau d'émeraude, et qui mets
Des fleurs dans les sillons, des nids dans les feuillées,
Quand chantent les grillons dans les herbes mouillées,
Et les cailles dans les guérets.

Salut! salut, printemps! Salut, toi qui réveillés
Les souvenirs défunts dans les cœurs assoupis!
Salut, toi qui conduis l'essaim blond des abeilles
Par les champs où les lis et les roses vermeilles
Éclorent parmi les épis!

A. G.

REDACTION

Raconter le départ, le voyage et l'arrivée d'une lettre à la ville.

DÉVELOPPEMENT

J'écris une lettre et je me demande comment elle parviendra à grand'mère à qui je l'adresse.

Je sais bien qu'il faut écrire sur l'enveloppe le nom de grand'mère, sa rue, son numéro et la ville où elle habite, y coller un timbre et jeter la lettre dans la boîte, mais après?

« Après, m'a répondu papa en levant les yeux de son journal, après, le facteur viendra la prendre, la portera au bureau où on la timbrera du nom du pays et de la date du jour, puis il la reprendra avec les autres pour les mettre dans un grand sac et les porter à la gare.

— Comment! les lettres voyagent par le chemin de fer?

— Oui, elles ont même un wagon spécial. Des employés travaillent, comme dans un bureau, à les classer, pour les déposer aux stations auxquelles on les destine, ou leur faire prendre, à l'arrivée du train, une autre destination. Ainsi ta lettre pour Montréal va d'abord à Québec, puis une voiture de la poste vient la chercher pour la conduire au bureau central. Si on voit qu'elle est pour Montréal, on la réunit à ses compagnes pour la même ligne et une autre voiture les emporte à la gare du Pacifique où elles voyagent comme sur la ligne de l'Intercolonial.

— Eh bien, comment arrive-t-elle?

— On la porte à Montréal au bureau central. Là on trie les lettres par quartiers pour les remettre aux facteurs chargés de les distribuer.

Et c'est ainsi que demain, le facteur, voyant la rue et le numéro de ta grand'mère, la portera à ta bonne maman qui sera toute joyeuse en reconnaissant l'écriture de sa petite-fille.

— Oh! je vais bien écrire mon adresse pour qu'on ne se trompe pas dans le voyage ou dans la distribution.

Dictées supplémentaires

I

UNE PREMIÈRE COMMUNION

Quelle douce et simple cérémonie! Je n'ai que le temps de le dire et d'assurer que, de toutes les fêtes, celle que j'aime le plus, c'est une première Communion dans une campagne. Dieu se donnant simplement à des enfants. Les petites écolières étaient ravissantes d'innocence et de beauté. Qu'elles étaient jolies sous leurs petits voiles blancs, lorsque revenant de la sainte Table, elles pleuraient là-dessous. Divines larmes! Enfants unies à Dieu, qui pourrait dire ce qui se passait dans leur âme en ce moment? M. le Curé a été admirable d'onction, de mansuétude; c'était le Sauveur disant aux enfants: Venez à moi! Oh! comme il leur parlait amoureusement et comme il leur a recommandé ensuite cette robe blanche, cette innocence dont ils étaient revêtus! Pauvres enfants, que de risques! Ils ne s'en vont pas à Paris, mais la terre est partout souillée, partout le mal se trouve, et séduit et entraîne.

E. DE GUÉRIN.

Analyse grammaticale.—Quelle douce et simple cérémonie!

II

LA LANGUE FRANÇAISE

La langue française, c'est un diamant d'un prix inestimable; c'est une œuvre d'art travaillée par les siècles, d'une beauté à nulle autre pareille. Tout le monde l'admire, elle charme tout le monde, bien qu'elle ne livre ses secrets qu'à un petit nombre; il faut être amoureux d'elle, l'aimer beaucoup et lui faire longtemps la cour; elle ne se donne qu'à celui qui sait la vaincre par un labeur persévérant et une longue patience; mais quels trésors elle révèle à ses favoris! Sa délicatesse exquise ravit l'intelligence; elle est tout amour et toute gaieté, pleine de noblesse et d'enthousiasme, accessible aux sciences comme à la fantaisie, à toutes les hautes pensées comme à tous les sentiments dignes; elle comprend votre cœur et seconde votre esprit. Si vous la possédez, rien ne vous décidera jamais à y renoncer; vous la garderez comme votre meilleur bien.

OSCAR DUNN.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

LE PREMIER HÉROS DE NOTRE HISTOIRE

Cartier s'est distingué dans toutes ses *expéditions* par un rare courage. Aucun navigateur de son temps, si rapproché de celui de Colomb, n'avait osé pénétrer dans le cœur du *nouveau monde*, et y braver la *perfidie* et la cruauté d'une foule de nations barbares. *En s'aventurant* dans le climat rigoureux du Canada, où, durant six mois de l'année, la terre est couverte de neige et les communications *fluviales* interrompues; *en hivernant* deux fois *au milieu de* peuplades sauvages, dont il pouvait avoir tout à craindre, il a donné une nouvelle preuve de *l'intrépidité* des marins de cette époque.

Avec lui commence la longue file de voyageurs qui ont fait des découvertes dans l'intérieur de l'Amérique du Nord. Le Saint-Laurent qu'il remonta jusqu'au saut Saint-Louis, *conduisit* successivement les Français à la baie d'*Hudson*, dans la vallée du Mississippi et aux Montagnes Rocheuses.

Pour récompense de ses découvertes, on dit qu'il fut *anobli* par le roi de France; honneur qu'il méritait, puisqu'il avait placé son nom à la tête des *Annales* canadiennes et ouvert la première page d'un nouveau livre dans la grande histoire du monde.

F.-X. GARNEAU.

(Hist. du Canada).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*l. ros*: celui qui se distingue par des actions extraordinaires, par son courage, sa grandeur d'âme; le féminin est: *héroïne*. *L'h* est aspirée dans *héros*, mais non dans *héroïne*, *héroïsme*, *héroïque*, etc. Ne pas confondre ce mot avec *héraut* (*h* aspirée) officier public chargé de crier un avis, de faire à haute voix une proclamation, etc.—*Expédition*: se dit de l'envoi des marchandises, des lettres; se dit aussi d'une entreprise de guerre, de conquête hors du pays.—*nouveau monde*: l'auteur se reporte au temps où ces deux mots n'avaient pas été unis pour faire un nom propre composé désignant l'Amérique, car il aurait alors écrit *Nouveau-Monde* avec une majuscule à chaque mot.—*perfidie*: manque de fidélité, de loyauté; trahison.—*En s'aventurant*... *en hivernant*: montrer le rôle des prépositions *en*. Il y a inversion dans la phrase; la préposition est: *il a donné une preuve*... comment? *en s'aventurant*... *en hivernant* qui sont des compléments circonstanciels de manière.—*fluviales*: qui se font par les fleuves; le masculin est *fluvial*, *fluviaux*.—*au milieu de*: exprimez autrement: *parmi des*.—*intrépidité*: courage, force d'âme qui fait qu'on ne tremble pas dans le péril. Mots de la même famille: *trépidation* (tremblement) du latin *trepidare*, *intrépidement*.—*conduisit*: verbe conduire du latin *cum* (avec) et *ducere*, amener, conduire, mener avec soin; *induire*, mener dans; *séduire*, amener à soi; *déduire*, extraire, ôter de, tirer de; *réduire*, ramener, mener à de moindres proportions.—*produire*: mener, mettre en avant, etc. De la même famille sont *viaduc*, voie qui mène; *aqueduc* (*agua eau*) conduit pour l'eau.—*Hudson*: (Henry Hudson) navigateur anglais qui découvrit en 1610 la baie qui porte son nom.—*anobli*: admis dans la noblesse, passé au rang des nobles. *Anoblir* signifie donner un titre de noblesse (comte, marquis, etc.); *ennoblir* signifie donner la noblesse elle-même. La vertu *ennoblit* l'homme.—*Annales*: (toujours au pluriel) l'histoire des événements année par année.

ANALYSE

Le St-Laurent, qu'il remonta jusqu'au saut St-Louis, conduisit successivement les Français à la baie d'Hudson, dans la vallée du Mississipi et aux Montagnes Rocheuses.

Deux propositions :

PRINCIPALE: *Le St-Laurent conduisit* — qui? *les Français.* — Comment? *successivement.* — où? *à la baie d'Hudson, — dans le Mississipi — et aux Montagnes Rocheuses.*

COMPLÉTIVE EXPLICATIVE du sujet *St-Laurent*: *qu'il remonta jusqu'au saut St-Louis.* Il remonta — quoi? *qu' (le St-Laurent) — jusqu'où? jusqu'au saut St-Louis.*

REMARQUES.—*jusqu'à (au pour à le): locution prépositive — saut St-Louis: on peut analyser comme un seul nom propre complément circonstanciel de lieu de remonta. — Montagnes Rocheuses: un seul nom — baie d'Hudson: un seul nom.*

La phrase ainsi étudiée, il est facile de faire l'analyse de chaque mot.

II

ÉVITER LA COQUETTERIE²

Rien² n'est plus capricieux³ que la forme des chapeaux. Ce sont des changements continuels et coûteux. Cependant ce que l'on paie⁴ dans un chapeau, ce n'est pas tant la matière que le bon goût⁵ et l'habileté de main⁶ de la modiste... Aussi les jeunes filles devraient-elles toutes apprendre à faire un nœud gracieux, à arranger des dentelles, à poser une plume, une fleur, afin de confectionner elles-mêmes leurs coiffures. La jeune fille doit suivre la mode plutôt⁹ de trop loin que de trop près, juste pour n'être pas ridicule. Elle ne se laissera pas aller à la coquetterie. Une femme coquette est, dans un ménage, comme un meuble inutile et dispendieux¹⁰. Elle aime trop sa propre personne pour aimer beaucoup les autres et, par conséquent, ne peut se dévouer à sa famille comme c'est son devoir¹².

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

1. *Coquetterie*: recherche de l'élégance dans la mise, l'ajustement. Le radical de ce mot est (*coq*). Autres dérivés de *coq*.—2. *Rien* est pronom indéfini;—exemples de *rien* employé comme substantif.—3. *Capricieux* est un dérivé de *caprice* (bizarrerie, inégalité d'humeur).—4. *Payer*: conjuguer ce verbe à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif.—5. *Goût*: sens propre de ce mot. Il désigne ici le discernement des qualités ou des défauts d'une œuvre d'art.—6 Former la famille de mots de *main*.—7. *Modiste*: celle qui fait ou vend des objets de toilette appelés *modes*.—8. *Devoir*: conjuguer ce verbe au passé défini et au futur.—9. *Plutôt*: quand faut-il écrire *plus tôt*?—10. *Dispendieux*: qui occasionne de grandes dépenses.—11. *Se dévouer*: c'est se vouer, se donner au service, aux intérêts de quelqu'un.—12. *Devoir*: infinitif du verbe *devoir* pris substantiellement; ce à quoi on est obligé par la loi morale.

RECITATION

CHANSON DE MAI

D'ombreux sentiers guidant mes courses,
Aux bois j'ai vu le ciel d'été
Dans de clairs bassins reflété:
Ce n'est pas au cristal des sources
Qu'est la plus calme pureté.

Dans la langueur des nuits sonores,
 J'ai parfois ouï l'unisson
 Des luths soupirant un tenson:
 Ce n'est point au pleur des mandolines
 Qu'est la plus dolente chanson.

J'ai vu, sur les buissons moroses,
 L'églantine étaler ses fleurs,
 Parfums légers, tendres couleurs:
 Ce n'est point aux lèvres de roses,
 Qu'est la plus chaste des pâleurs.

J'ai vu succomber à ses peines
 Un cœur bien pur, un cœur bien fort,
 Que le soupçon étreint et mord:
 Ce n'est point aux tendresses vaines
 Qu'est l'amour vainqueur de la mort.

O Vierge en qui tout se marie,
 Amour, parfum, rythme, clarté,
 De Vous seule épris j'ai chanté:
 Ce n'est qu'en ma Reine MARIE
 Qu'est la grâce et la vérité.

Fr. V. M., O. F. M.

COMPOSITION

LETTRE DE MARIE À SA SŒUR QUI FERA BIENTÔT SA PREMIÈRE COMMUNION

CANEVAS.—Hélène a subi son examen d'instruction religieuse... Elle a été reçue... Le jour de la première communion est fixé au 24 mai... Marie écrit à sa sœur qui vient de subir son examen d'instruction religieuse... Elle lui parle de son bonheur... de ses dispositions... Pieuses pensées suggérées... Invitation à venir la voir... Terminaison joyeuse de circonstance...

DÉVELOPPEMENT

Ma chère sœur,

Ville Montcalm, 30 avril 1908.

Heureuse nouvelle pour toi et pour la famille!

Tu es admise à faire ta première communion! Quelle joie! Tu dois y rêver, pendant ton sommeil! Monsieur l'Aumônier a été satisfait de ton examen et m'a dit que tu étais une de celles qui ont le mieux répondu. Si je te répète cela, chère sœur, ce n'est pas pour te donner de la vanité, mais pour te témoigner mon contentement.

Tu m'annonces que la première communion aura lieu le 24 mai, à 7 heures du matin. Quelques jours seulement te séparent donc de ce jour béni, attendu par toi avec tant d'impatience! Combien tu devras t'efforcer de passer ce temps dans la ferveur et le recueillement! Je prierai bien pour toi, chère sœur, afin que Jésus prépare lui-même ton petit cœur où il veut aller habiter. Je suis heureuse de t'apprendre que notre père, notre mère, nos deux frères et moi t'accompagneront à la Sainte-Table. Il me semble que ton affection pour nous tous sera alors plus grande et plus pure. Dans une pareille journée, tu seras bien heureuse d'avoir autour de toi tous ceux que

tu aimes. J'espère que maman n'aura plus à te reprocher ces petits défauts de caractère qui la peinaient tant ! Je souhaite que la première communion nous donne une fille toute changée, et si tu as encore des défauts, promets à Dieu de recevoir avec respect toutes les observations de tes maîtresses, et de te conformer aussitôt à leurs conseils.

A bientôt, chère sœur, j'espère avoir le plaisir de t'embrasser avant le beau jour, j'ai une foule de choses à te dire. En attendant, je t'embrasse de tout mon cœur.

Ta sœur,

MARIE.

Dictées supplémentaires

I

LE LEVER DU SOLEIL

Tout à coup apparaît au bord de l'horizon un point lumineux qui rapidement s'agrandit. C'est le soleil. Son globe immense se dégage et monte à vue d'œil, semblable à un globe de fer rougi à la fournaise. Ses premiers rayons éblouissent les yeux. Ils glissent d'abord sur la surface de la terre, éclairent le sommet des collines et la cime des hauts peupliers.

Avec le soleil, une douce chaleur se répand sur la campagne. La rosée des prés s'évapore, les nuages semblent fondre et disparaître. Les oiseaux voltigent de branche en branche, jouent, se poursuivent avec des cris joyeux. Les feuilles des arbres se redressent, les fleurs s'ouvrent, tout ce qui dormait se réveille. La cloche de l'église tinte pieusement l'Angelus du matin. Une légère fumée bleuâtre s'élève des cheminées du village. Tout est riant, tout est joyeux au réveil d'une belle journée.

II

HOMMAGE AU CRÉATEUR (1)

On doit s'étonner qu'en présence de faits tellement significatifs et tellement nombreux, il puisse encore se trouver des hommes qui viennent nous dire que toutes les merveilles de la nature sont de purs effets du hasard, ou bien des conséquences forcées des propriétés générales de la matière, de cette matière qui forme la substance du bois ou la substance de la pierre ; que les instincts de l'abeille, de même que les conceptions les plus élevées du génie de l'homme, sont de simples résultats du jeu de ces forces physiques ou chimiques qui déterminent la congélation de l'eau, la combustion du charbon ou la chute des corps. Ces vaines hypothèses ou plutôt ces aberrations de l'esprit que l'on déguise parfois sous le nom de science positive, sont repoussées par la vraie science : les naturalistes ne sauraient y croire, et aujourd'hui, comme du temps de Réaumur, de Linné, de Cuvier et de tant d'hommes de génie, ils ne peuvent se rendre compte des phénomènes dont ils sont témoins qu'en attribuant les œuvres de la création à l'action d'un Créateur.

(Revue des Questions scientifiques, avril 1883, p. 386.)

(1) MILNE EDWARDS, membre de l'Institut et de toutes les Sociétés savantes de l'Europe, écrivait les lignes ci-dessus en 1883 à la fin d'une étude sur les abeilles xylocoptes ou charpentières.

III

GLOIRE À CHAMPLAIN, PÈRE DE LA NOUVELLE FRANCE

Le rôle est comme l'homme, unique. On peut chercher dans l'histoire des peuples modernes le vaillant, l'habile, l'heureux qui, au même degré, mérite d'être nommé le fondateur d'une nation. A l'origine de tous les établissements des Européens, il y a toujours plusieurs héros entre lesquels l'histoire a mission de repartir la gloire. Un seul homme ne peut jamais suffire à l'exportation, à la conquête et à la mise en train de la colonisation. Champlain a assumé la triple tâche. Il est l'explorateur infatigable qui dans la région qui restera le patrimoine de la nation canadienne-française, ne laisse que des glanes à ses successeurs. Sans une heure de bataille, il fait accepter aux anciens maîtres du pays le partage du sol avec les nouveaux venus, réalisant ainsi dans la perfection l'idéal de la conquête pacifique. Il force les chasseurs et les marchands de castors à faire, sur cette terre féconde, une place aux laboureurs. Et lorsque les Kerk ont arboré la bannière anglaise au sommet du Cap Diamant, qui a mené à Londres et à Paris cette belle campagne diplomatique qui est couronnée par la restitution de la Nouvelle-France, Champlain, toujours Champlain! Et il a été seul pour mener au bout cette œuvre de titan, seul, et pis que seul, puisqu'il a eu jusqu'au dernier jour à combattre, ici contre l'hostilité des hommes d'affaires dont il dénonce les manques de paroles, là, contre l'ignorance et l'apathie de ceux pour lesquels il acquiert un empire. Gloire à Champlain, père de la Nouvelle-France.

EMILE SALONE.

(La Colonisation de la Nouvelle-France.)

ENSEIGNEMENT SPECIAL

Enseignement anti-alcoolique

CHANT DE LA TEMPÉRANCE (1)

(AIR: Pitié, mon Dieu!)

1

Entendez-vous la tempête qui gronde,
L'intempérance envahit nos foyers;
Debout, chrétiens! contre le flot immonde
Prenons la croix, luttons en fiers guerriers.

REFRAIN

Sois pour jamais,
O Tempérance!
La force et l'espérance
Des Canadiens français.

(1) Une fois la semaine, le vendredi par exemple, faire chanter avec conviction et entrain le chant ci-dessus par tous les élèves de la classe.

Enfin, voyez cette mère en détresse
 Et ses enfants sans pain, sans avenir;
 Voilà le fruit de la maudite ivresse
 Qu'il faut combattre et vaincre sans faiblir.

O Tempérance, avec honneur et gloire
 Je veux marcher sous ton noble étendard;
 La croix en main, je chanterai victoire,
 Je le promets, je le veux sans retard

PROBLEMES ANTI-ALCOOLIQUES

1. Il se consomme chaque année dans notre pays des boissons alcooliques au montant de \$105,000,000; étant donné que la construction d'un mille de chemin de fer coûte en moyenne \$20,000, combien pourrait-on construire de milles de chemin de fer chaque année avec le montant dépensé pour boissons alcooliques?

Solution:— $\$105,000,000 \div \$20,000 = 5250$ milles.

2. Combien pourrait-on construire de vaisseaux semblables à l'Empress of Ireland de la Cie du Pacifique Canadien, ce navire ayant coûté \$2,000,000, avec la somme dépensée chaque année dans notre pays pour boissons alcooliques?

Solution:— $\$105,000,000 \div \$2,000,000 = 52$ navires et il resterait \$1,000,000.

3. Un homme qui gagne \$10 par semaine, dépense en moyenne \$3, chaque semaine, à boire et à payer à boire aux camarades. Pour quelle somme aurait-il pu faire assurer sa vie avec l'argent dépensé d'une manière si nuisible, la prime qu'un homme de son âge aurait eu à payer, pour \$1000, étant de \$18.

Solution:— $\$3. \times 52 = \156 , la somme dépensée à boire.

$(\$156 \div \$18) \times 1000 = \$8666.66 \frac{2}{3}$.

AGRICULTURE

REDACTION

LE SEMEUR ET LES SEMAILLES

Vous avez vu dans les champs un laboureur semer du blé. Décrivez l'aspect de la campagne et le travail du semeur.

DÉVELOPPEMENT

Les premières brises tièdes de mai parfument l'air. Au loin, sur les coteaux, la verdure apparaît, les arbres se couvrent de bourgeons. Au bord des chemins, l'herbe pointée et sa couleur printanière repose la vue du noir boueux de la route.

Dans les champs, on sème le blé.

Dès l'aurore, les grands bœufs patients ou les chevaux alertes, attelés à la charrue, tracent, dans la terre fumée les sillons rectilignes.

Après eux, pas à pas, le semeur puise le grain à pleine main dans un sac attaché à sa ceinture, et le jette aussi régulièrement que possible dans le creux que recouvrira la terre sous l'effort de la herse.

Et puis il s'en va, confiant à la bonne Providence le soin de donner à la semence la pluie qui fait germer et les soleils du printemps et de l'été dont la chaleur fait croître le blé, dore l'épi et lui fait rendre cent pour un.

PROBLEMES AGRICOLES

1. Les déjections liquides d'un cheval qui pèse 1000 livres sont, en moyenne, pendant 24 heures, de 10 livres, contenant 1,5 % d'azote. Quelle surface de terrain pourrait ensemencer en blé, à raison de 50 livres d'azote par acre, un cultivateur qui laisse perdre la moitié du purin que fournissent annuellement quatre chevaux ?

Solution:— $5 \times 4 \times 365 = 7300$ livres, la quantité de purin utilisée
 $7300 \times .015 = 109.5$ livres d'azote.
 $109.5 \div 50 = 2.19$ acres.

2. Pour sulfater un minot de blé de semence, on fait dissoudre 8 onces de sulfate de cuivre ou couperose bleue dans 1 gallon d'eau. Quelle quantité de sulfate et d'eau faudrait-il prendre pour le grain nécessaire à l'ensemencement de $28 \frac{5}{8}$ arpents, à raison de $1 \frac{1}{2}$ minot par arpent ?

Solution:— $28 \frac{5}{8} \times 1 \frac{1}{2} = 42 \frac{15}{16}$ minots de blé.
 $(42 \frac{15}{16} \times 8) \div 16 = 21 \frac{15}{32}$ livres de sulfate.

2 gallons d'eau par livre de sulfate :

$21 \frac{15}{32} \times 2 = 42 \frac{15}{16}$ gallons d'eau.

3. Quelle somme dépensera-t-on pour donner de la vigueur à des blés ensemencés sur $38 \frac{1}{2}$ arpents, sachant qu'on emploie 100 livres de nitrate de soude par arpent, à \$1.20 les 100 livres ?

Solution:— $38 \frac{1}{2} \times 100 = 3850$ livres de nitrate.

$(\$1.20 \times 3850) \div 100 = \46.20 .

4. Dans une parcelle rectangulaire de 720 pieds sur 630 pieds, on a fait une récolte moyenne de 30 minots de blé à l'arpent. Quelle quantité a-t-on récoltée en poids et en volume, sachant que le minot de blé pèse 60 livres ?

Solution:— $(720 \times 630) \div 32400 = 14$ arpents.

$30 \times 14 = 420$ minots de blé.

$420 \times 60 = 25200$ livres de blé

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

Multiplication des nombres entiers

$$A \quad 736 \times 10 = 7360$$

$$B \quad 35 \times 100 = 3500$$

$$C \quad 7 \times 1000 = 7000$$

Pour multiplier un nombre entier par *dix, cent, mille* et **réci**proquement, on place à droite du nombre qui doit être multiplié par 10, 100, 1000, ou du nombre qui doit multiplier 10, 100, 1000, un, deux, ou trois **zéros** selon le cas.

Dans A on a 736 dizaines ou 7360; dans B, 35 centaines ou 3500; dans C, 7 mille ou 7000,

1. Combien font $\$8 \times 10?$ — $\$43 \times 10?$ $\$465 \times 10?$

2. Combien font 6 verges $\times 100?$ — 58 verges $\times 100?$ — 345 verges $\times 100?$

3. Combien font 5 livres $\times 1000?$ — 32 livres $\times 1000?$ — 287 livres $\times 1000?$

4. Combien font 10 pieds $\times 10?$ — 60 pieds $\times 100?$ 100 pieds $\times 100?$ 100 pieds 1000?

5. Combien font $250 \times 10?$ — $30 \times 100?$ — $370 \times 1000?$

6. Combien font $10 \times 8?$ — $10 \times 42?$ — $10 \times 148?$

Réponse.— 8 fois 10, 8 dizaines, 80.

“ 42 fois 10, 42 dizaines, 420.

“ 148 fois 10, 148 dizaines, 1480.

7. Combien font $100 \times 6?$ $100 \times 57?$ $100 \times 349?$

Réponse.— 6 fois 100, 600.

“ 57 fois 100, 5700.

“ 349 fois 100, 34900.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Un voyageur fait 288 milles en 8 jours. Combien mettra-t-il de jours pour faire 1260 milles?

Solution:— $288 \div 8 = 36$ milles par jour.

$$1260 \div 36 = 35 \text{ jours.}$$

2. Un voyageur fait 504 milles dans 12 jours. Combien ferait-il de milles en 63 jours?

Solution:— $504 \div 12 = 42$ milles par jour.

$$42 \times 63 = 2646 \text{ milles en 63 jours.}$$

3. Un marchand avait 48756 minots de blé; il a vendu d'abord 12189 minots à \$0.86, puis 16252 minots à \$0.89, et enfin 4063 à \$0.93. Combien lui en reste-t-il, et quelle somme a-t-il reçue?

Solution:— $12189 + 16252 + 4063 = 32504$, la quantité vendue.

$48756 - 32504 = 16252$, la quantité du reste.

$12189 \times \$0.86 = \10482.54

$16252 \times \$0.89 = \14464.28

$4063 \times \$0.93 = \3778.59

\$28725.41, la somme reçue.

4. Sur une somme de \$2413008, quarante-huit personnes reçoivent chacun \$37440; le reste doit être partagé entre 624 familles pauvres. Combien chacune recevra-t-elle?

Solution:— $\$37440 \times 48 = \1797120 , ce que les 48 personnes reçoivent.

$\$2413008 - \$1797120 = \$615888$.

$\$615888 \div 624 = \987 .

5. Une somme de \$43756 a été partagée entre quatre héritiers; le 1er a reçu \$8392; le 2e a reçu \$1756 de moins que le 1er; le 3e a reçu \$4823 de plus que le 2e; le 4e a eu le reste. On demande la part de chacun des trois derniers.

Solution:—Le 1er a reçu.....\$ 8392
 Le 2e a reçu $\$8392 - \$1756 = \$6636$
 Le 3e a reçu $\$6636 + \$4823 = \$11459$

Les trois premiers ont reçu \$26487

Le 4e a reçu $\$43756 - \$26487 = \$17269$.

6. On a acheté 9 pièces de drap contenant chacune 112 verges; en les revendant \$3000 on a gagné \$278.40. Combien chaque verge de drap avait-elle coûté?

Solution:— $\$3000 - \$278.40 = \$2721.60$, coût des 9 pièces de drap.

$112 \times 9 = 1008$, nombre de verges dans les 9 pièces.

$\$2721.60 \div 1008 = \2.70 , le coût d'un verge.

7. Combien faut-il ajouter à 345 pour rendre ce nombre 87 fois plus grand?

Solution:—Il est évident qu'il faut ajouter à 345 quatre-vingt-six fois 345 pour avoir un nombre qui soit égal à 87 fois 345.

$345 \times 86 = 29670$ le nombre qu'il faut ajouter.

8. Un fils a 48 ans de moins que son père qui a quatre fois son âge. Quel est l'âge de chacun?

Solution:—Le père a 4 fois l'âge du fils, donc la différence entre les âges égale 3 fois l'âge du fils. 3 fois l'âge du fils = 48 ans.

1 fois l'âge du fils = $48 \div 3 = 16$ ans, l'âge du fils.

4 fois l'âge du fils = $16 \times 4 = 64$ ans, l'âge du père.

9. Une personne veut faire planter une haie d'aubépine autour d'un jardin dont les quatre côtés ont pour longueur; 65 verges; 129 verges; 59 verges; 120 verges. Combien doit-elle acheter de plants, si elle en met 8 par verge et si elle prend 3 verges et 2 verges pour la largeur de deux portes?

Solution:— $3 + 2 = 5$ la largeur des portes.

$65 + 129 + 59 + 120 = 373$ le périmètre du jardin.

$373 - 5 = 368$, la partie du périmètre couverte par la haie.

$368 \times 8 = 2944$ plants.

10. On propose d'échanger du drap à \$3.50 la verge contre du casimir à \$1.50 la verge. Combien devra-t-on donner de drap en échange de 42 verges de casimir?

Solution:— $\$1.50 \times 42 = \63 , la valeur des 42 verges de casimir.

$\$63 \div \$3.50 = 18$ verges de drap.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. A et B travaillant ensemble peuvent faire en 5 jours un ouvrage que A ferait seul en 8 jours. A et B travaillent ensemble pendant 3 jours, alors A abandonne l'ouvrage; combien de jours B mettrait-il à le finir.

Solution:—Dans 1 jour A et B font $\frac{1}{5}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour B fait $\frac{1}{5} - \frac{1}{8} = \frac{3}{40}$ de l'ouvrage.

Dans 1 jour B fait $\frac{1}{5} - \frac{1}{8} = \frac{3}{40}$ de l'ouvrage.

Au bout des 3 jours de travail A et B ont fait les $\frac{3}{5}$ de l'ouvrage; il reste à faire par B $\frac{5}{5} - \frac{3}{5} = \frac{2}{5}$.

B mettrait autant de jours qu'il y a de fois $\frac{3}{40}$ en $\frac{2}{5}$.

$\frac{2}{5} \div \frac{3}{40} = \frac{2}{5} \times \frac{40}{3} = \frac{16}{3} = 5 \frac{1}{3}$ jours.

2. A et B voyageant ensemble conviennent de payer leurs dépenses de voyage dans le rapport des nombres 2 et 3. A débourse \$164 et B \$206. En réglant entre eux, combien l'un doit-il remettre à l'autre?

Solution:—Il doivent payer dans le rapport des nombres 2 et 3; ceci veut dire que sur une dépense totale de 2 + 3 ou 5. A devra fournir 2 ou les $\frac{2}{5}$ de toute la somme et B, 3 ou les $\frac{3}{5}$ de toute la somme.

La dépense totale a été de $\$164 + \$206 = \$370$.

La part due par A = $\frac{2}{5}$ de $\$370 = \148 .

La part due par B = $\frac{3}{5}$ de $\$370 = \222 .

A ayant payé \$164, B lui doit $\$164 - \$148 = \$16$.

3. Partagez \$201 entre A et B de manière que la part de A soit de \$12 de plus que la moitié de celle de B.

Solution:— $\$201 - \$12 = \$189$.

Pour chaque \$1 que A recevra B recevra \$2.

Alors sur \$3 A en aura une ou le $\frac{1}{3}$ de $\$189 = \63 et B en aura deux ou les $\frac{2}{3}$ de $\$189 = \126 .

La part de A = $\$63 + \$12 = 75$.

La part de B = $\$126$.

4. Trois hommes forment une société et placent leurs mises dans le rapport des nombres 3, 4 et 5. Si le gain total est de $\$720$ quelle est la part de chaque associé?

Solution:—Ils ont placé leurs mises dans le rapport des nombres 3, 4 et 5, ce qui veut dire que sur un total de $3 + 4 + 5 = 12$, le 1er a mis 3 ou les $\frac{3}{12} = \frac{1}{4}$ du tout; donc il a droit à $\frac{1}{4}$ de tout le gain, c'est-à-dire à $\frac{1}{4}$ de $\$720 = \180 .

Le 2e a droit à $\frac{4}{12} = \frac{1}{3}$ de $\$720 = \240 .

Le 3e a droit à $\frac{5}{12}$ de $\$720 = \300 .

5. Quel sera le coût d'ensemencer un champ de 40 perches de long sur 35 perches de large, avec du blé à $\$0.70$ le minot, à raison de $1\frac{1}{2}$ minot par acre?

Solution:— $40 \times 35 = 1400$ perches, surface du champ $1400 \div 160 = 8\frac{3}{4}$ acres.

$8\frac{3}{4} \times 1\frac{1}{2} = \frac{35}{4} \times \frac{3}{2} = \frac{105}{8}$ acres.

$\$0.70 \times \frac{105}{8} = \frac{73.50}{8} = \$9.18\frac{3}{4}$. *Rép.*

6. A travaille 6 heures et B 7 heures et ils gagnent chacun la même somme, le lendemain ils travaillent 7 heures et 8 heures respectivement; la somme totale attribuée au travail des 2 jours est de $\$18.10$. Combien chacun doit-il recevoir?

A a travaillé en tout $6 + 7 = 13$ heures;

B a travaillé en tout $7 + 8 = 15$ heures;

Mais 6 heures de A = 7 heures de B;

1 heure de A = $\frac{7}{6}$ heure de B;

13 heures de A = $\frac{7}{6} \times 13 = \frac{91}{6} = 15\frac{1}{6}$ heures de B.

Le travail de A = $15\frac{1}{6}$ heures de B;

Le travail de B = 15 heures de B.

La somme $\$18.10$ doit être partagée dans le rapport des nombres $15\frac{1}{6}$ et 15.

A doit recevoir $15\frac{1}{6} \div 30\frac{1}{6} = \frac{91}{181}$ de $\$18.10 = \9.10 .

B doit recevoir $15 \div 30\frac{1}{6} = \frac{90}{181}$ de $\$18.10 = \9 .

7. Un garçon s'engage chez un fermier, pour une année, pour $\$40$ et un habillement. Avec le consentement du fermier il quitte son service au bout de 9 mois et reçoit $\$25$ et l'habillement. On demande la valeur de l'habillement.

Solution:—Il avait droit aux $\frac{3}{4}$ de $\$40 +$ les $\frac{3}{4}$ de l'habillement. Il reçut $\$25 +$ les $\frac{4}{4}$ de l'habillement;

Donc $\frac{4}{4}$ de l'habillement + $\$25 = \frac{3}{4}$ de l'habillement + $\$30$.

$\frac{4}{4}$ de l'habillement — $\frac{3}{4}$ de l'habillement = $\$30 - \25 .

$\frac{1}{4}$ de l'habillement = $\$5$.

$\frac{4}{4}$ de l'habillement = $\$5 \times 4 = \20 . *Rép.*

8. Un épicier acheta une quantité de thé avec l'intention de la vendre $\frac{3}{10}$ de plus qu'elle avait coûté.

Après en avoir vendu les $\frac{3}{4}$ il fut obligé de diminuer le prix du reste de \$0.10 la livre; à cause de cette réduction son gain ne fut que les $\frac{8}{9}$ de celui sur lequel il avait compté. On demande le coût d'un livre de thé?

Pour gagner $\frac{3}{10}$ du prix coûtant il aurait fallu vendre une livre pour les $\frac{13}{10}$ du prix coûtant.

Il a vendu la livre pour les $\frac{13}{10}$ du prix coûtant — $\frac{1}{4}$ de \$0.10 = $\frac{13}{10}$ du prix coûtant — \$0.025.

D'après la donnée du problème le bénéfice qu'il réalisa ne fut que les $\frac{8}{9}$ des $\frac{3}{10}$ du prix coûtant = $\frac{4}{15}$ du prix coûtant,

Il vendit donc la livre pour les $\frac{19}{15}$ du prix coûtant.

$\frac{13}{10}$ du prix coûtant — \$0.025 = $\frac{19}{15}$ du prix coûtant.

$\frac{13}{10}$ du prix coûtant — $\frac{19}{15}$ du prix coûtant = \$0.025,

$\frac{1}{30}$ du prix coûtant = \$0.025,

$\frac{30}{30}$ du prix coûtant = \$0.025 \times 30 = \$0.75.

9. J'achète deux quartiers de bœuf d'un poids total de 252 livres; pour le 1er quartier j'ai payé \$0.07 $\frac{1}{4}$ la livre, pour le deuxième \$0.05 $\frac{1}{2}$ et je trouve que les deux quartiers m'ont coûté \$0.17 $\frac{1}{2}$ de plus que si j'avais acheté le tout à raison de \$0.06 $\frac{3}{8}$ la livre. On demande le poids de chaque quartier.

Solution:—\$0.06 $\frac{3}{8}$ \times 252 = \$16.06 $\frac{1}{2}$, ce qu'auraient coûté les deux quartiers à \$0.06 $\frac{3}{8}$ la livre.

\$16.06 $\frac{1}{2}$ + \$0.17 $\frac{1}{2}$ = \$16.24 le coût des deux quartiers.

\$0.07 $\frac{1}{4}$ \times 252 = \$18.27, ce que les 252 livres auraient coûté si les deux quartiers avaient été achetés à \$0.07 $\frac{1}{4}$ la livre.

\$18.27 — \$16.24 = \$2.03.

\$0.07 $\frac{1}{4}$ — \$0.05 $\frac{1}{2}$ = \$0.01 $\frac{3}{4}$.

Ainsi en augmentant, de \$0.01 $\frac{3}{4}$ par livre, le prix d'une partie des 252 livres, le prix total est augmenté de \$2.03, donc on a augmenté, de \$0.01 $\frac{3}{4}$, le prix d'un nombre de livres égal au quotient de \$2.03 par \$0.01 $\frac{3}{4}$.

\$2.03 \div \$0.0175 = 116 livres à \$0.05 $\frac{1}{2}$.

252 — 116 = 136 à \$0.07 $\frac{1}{4}$.

Autre solution:—\$0.05 $\frac{1}{2}$ \times 252 = \$13.86, ce que les 252 livres auraient coûté si les deux quartiers avaient été achetés à \$0.05 $\frac{1}{2}$ la livre.

\$16.24 — \$13.86 = \$2.38.

\$0.07 $\frac{1}{4}$ — \$0.05 $\frac{1}{2}$ = \$0.01 $\frac{3}{4}$.

Ainsi en diminuant, de \$0.01 $\frac{3}{4}$ par livre, le prix d'une partie des 252 livres, le prix total est diminué de \$2.38. Donc on a diminué de \$0.01 $\frac{3}{4}$ le prix d'autant de livres qu'il y a de fois \$0.01 $\frac{3}{4}$ dans \$2.38.

\$2.38 \div \$0.01 $\frac{3}{4}$ = 136 livres à \$0.07 $\frac{1}{4}$.

252 — 136 = 116 livres à \$0.05 $\frac{1}{2}$.

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Un homme achète une terre à raison de \$120 par acre. Il vend la terre moins 20 acres et réalise un bénéfice de 90 % sur la partie vendue; alors il constate qu'il a en sus des 20 acres \$840 de plus que la somme qu'il avait payée pour tout le terrain. Combien d'acres avait-il achetées?

Solution:—Chaque acre vendue a rapporté $\$120 + (.90 \times \$120) = \$120 + \$108 = \$228$.

S'il avait vendu les 20 acres qu'il a réservées il aurait reçu en sus de ce qu'il a reçu $\$228 \times 20 = \4560 .

Il aurait eu alors non \$840 de plus que la somme totale par lui payée mais $\$840 + \$4560 = \$5400$.

Il aurait gagné \$5400 ou 90 % de toute la somme payée.

$\$5400 \div .90 = \6000 , la somme payée

$\$6000 \div \$120 = 50$ acres.

2. Un marchand vend du drap à 20 % de bénéfice, mais si le drap lui avait coûté \$49 de plus qu'il n'a coûté, il aurait perdu 15 % en le vendant au prix qu'il l'a vendu. Combien le drap lui avait-il coûté?

Solution:—Soit \$1 le prix coûtant du drap.

Alors \$1.20 le prix de vente.

Si en vendant le drap \$1.20 il y eut une perte de 15%, \$1.20 égalerait 85% du prix coûtant.

$1.20 \div 0.85 = \$1.41 \frac{3}{17}$ le prix coûtant.

$41 \frac{3}{17} \% = \$49$.

$\$49 \div 0.41 \frac{3}{17} = \119 , le prix coûtant du drap.

3. Un marchand perdit 14% d'un consignation de marchandises; il vendit le reste de la consignation 25% plus cher que le prix coûtant et réalisa, sur toute l'opération, un bénéfice de \$360. On demande le coût des marchandises.

Solution:— $1 - 0.14 = 0.86$.

$0.86 \times .25 = 0.215$.

$0.86 + 0.215 = 1.075 =$ un gain de $0.075 = 7 \frac{1}{2}$ sur toute l'opération = \$360.

$\$360 \div 0.075 = \4800 , le coût de la consignation.

4. Partagez \$500 en deux parts telles que l'intérêt sur la 1^{ère}, à 6 %, pour 4 ans, soit de \$12 de plus que celui de la 2^e, à 5 %, pour 6 ans.

Solution:—L'intérêt de \$1, à 6% pour 4 ans = $\$0.06 \times 4 = \0.24

$\$12 \div \$0.24 = \$50$, la somme qui, placée à 6%, produira l'excédent de \$12.

$\$500 - \$50 = \$450$, cette somme doit être placée une partie à 6% pour 4 ans et l'autre à 5% pour 6 ans, mais les intérêts des deux placements doivent être égaux.

\$1 à .06 pour 4 ans = $\$0.06 \times 4 = \0.24 .

En mettant \$1 pour le placement à 6%, l'intérêt serait de \$0.24.

Quel capital à 5% pour 6 ans produira \$0.24 d'intérêt? \$1 à 5% pour 6 ans = $\$0.05 \times 6 = \0.30 .

$\$0.24 \div \$0.30 = \$0.80$.

En mettant \$1 pour le placement à 6% l'intérêt serait de \$0.24.

Ainsi \$1, à 6%, pour 4 ans et \$0.80, à 5%, pour 6 ans produisent des revenus égaux.

La somme de \$450 doit être partagée dans le rapport des nombres 1 et 0.80.

$1 + 0.80 = 1.80$.

Pour chaque 1.80 contenu dans \$450 il faudra placer \$1 à 6% et \$0.80 à 5%.

$\$450 \div 1.80 = \250 à 6% + $\$50$ à 6% = $\$300$ à 6%. *Rép.*

$(\$450 \div 1.80) \times 0.80 = \200 à 5%. *Rép.*

5. Un marchand acheta une quantité de drap qu'il vendit 25 % plus cher qu'il ne l'avait acheté. En vendant ce drap il se servit d'une verge trop courte de $\frac{3}{4}$ de pouce. Le bénéfice total fut de \$124.80. Trouvez le prix coûtant du drap et la somme volée par le marchand.

Solution:—Il vendit 36 pouces — $\frac{3}{4}$ de pouce = $35 \frac{1}{4}$ pouces pour 36 pouces. Il gagna donc d'une manière malhonnête $\frac{3}{4} \div 35 \frac{1}{4}$ ou $.75 \div 35.25 = 0.02 \frac{6}{47} = 2 \frac{6}{47}\%$.

Une verge devient au moment de la vente $1.02 \frac{6}{47}$. Il y a un gain de 25% dans le prix.

$1.02 \frac{6}{47} \times 1.25 = \$1.27 \frac{31}{47}$, le prix de vente de ce qui avait coûté \$1. Le gain = $\$0.27 \frac{31}{47}$.

$\$124.80 \div \$0.27 \frac{31}{47} = \$451.20$, le coût du drap.

Le marchand avait volé $2 \frac{6}{47}\%$ de la quantité + 25 % de $2 \frac{6}{47}\% = 0.02 \frac{6}{47} \times 1.25 = 0.02 \frac{31}{47}$.

Donc il avait volé $0.02 \frac{31}{47}$ de $\$451.20 = \12 .

J. AHERN.

ALGÈBRE

105. Divisez 46 en deux parties telles que la somme des quotients de l'une divisée par 7 et de l'autre divisée par 3 égale 10.

Solution:—Soit $7x$ la 1ère partie; alors $46 - 7x$, la 2de.

$$7x \quad 46 - 7x$$

$$- + \frac{\quad}{7} = 10 \text{ ou } x + \frac{\quad}{3} = 10.$$

Multipliant par 3, on a: $3x + 46 - 7x = 30$

Réduisant et transposant, on a: $-4x = 30 - 46 = -16$

$$4x = 16$$

$$x = \frac{16}{4}$$

$$16 \times 7$$

$$7x = \frac{46}{4} = 28, \text{ la 1ère partie.}$$

$$46 - 28 = 18, \text{ la 2e partie.}$$

Autre solution:—Soient $7x$ la 1ère partie et $3y$ la 2de.

$$(1) \quad 7x + 3y = 46$$

$$(2) \quad \frac{7x}{7} + \frac{3y}{3} = 10$$

$$\text{ou } (2)' \quad x + y = 10$$

$$(3) \quad 7x + 7y = 70$$

Multipliant (2) par 7, on a: (3)

Soustrayant (1) de (3), on a: (4)

$$(4) \quad 4y = 24$$

$$\text{d'où } y = \frac{24}{4}$$

$$\text{et } 3y = \frac{24}{4} \times 3 = 18, \text{ 2de partie.}$$

Substituant 18 la valeur de $3y$ dans (1), on a:

$$(1) \quad 7x + 18 = 46$$

$$\text{d'où } 7x = 46 - 18 = 28, \text{ la 1ère partie.}$$

10. Une chaloupe dont la vitesse sur les eaux d'un lac, où il n'y a pas de courant, est de 9 milles à l'heure, met à remonter une rivière deux fois le temps qu'elle avait mis à descendre. Quelle est la rapidité du courant de la rivière ?

Solution:—Soit x la vitesse du courant par heure.

Alors $9 + x$, la distance que parcourt le bateau, dans 1 heure, marchant avec le courant.

$9 - x$, la distance que parcourt le bateau dans 1 heure, marchant contre le courant.

$$9 + x = 2(9 - x) = 18 - 2x$$

Transposant, on a: $x + 2x = 18 - 9$

$$3x = 9$$

$$\text{d'où } x = \frac{9}{3} = 3 \text{ milles à l'heure.}$$

107. A et B font un pari de \$10; si A perd il lui restera une somme égale à 2 fois ce que B possédera après avoir gagné, diminué de \$25; si B perd il lui restera une somme égale aux $\frac{5}{11}$ de ce que A possédera après avoir gagné; combien d'argent ont-ils chacun ?

Solution:—Soient x la part de A et y celle de B.

$$(1) \dots \quad x - 10 = 2(y + 10) - 25 \\ = 2y + 20 - 25 = 2y - 5$$

$$(2) \dots \quad \frac{5(x + 10)}{17} = y - 10$$

Multipliant (2) par 17, on a: (3)...

Transposant, on a: (4)...

Transposant (1), on a: (5)...

Multipliant (5) par 5, on a: (6)...

Soustrayant (4) de (6), on a: (7)...

$$\text{d'où } 7y = \frac{245}{7} = 35$$

Substituant 70 la valeur de $2y$ à $2y$ dans (5), on a:

$$\text{d'où } x - 70 = 5 \\ x = 5 + 70 = 75.$$

108. La somme du carré et du cube d'un certain nombre est égale à neuf le nombre suivant; quel est le nombre ?

Solution:—Soit x le nombre: alors $x + 1$, le nombre suivant.

$$x^2 + x^3 = 9(x + 1)$$

Divisant par $x + 1$, on a: $x^2 = 9$

$$\text{d'où } x = 3. \text{ Rép.}$$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

39. Deux circonférences de 9 pouces sont tangentes extérieurement l'une à l'autre (se touchent extérieurement). Si on tire une tangente commune aux deux circonférences, quelle sera la surface de la figure comprise entre les circonférences et la tangente?

Solution.—Tirons cinq tangentes à ces deux circonférences: trois seront communes aux deux circonférences et deux ne le seront pas. Les circonférences seront inscrites dans deux carrés dont les côtés auront 2×9 pouces = 18 pouces.

$$\text{Les surfaces des carrés} = 2 \times 18^2 = 648$$

$$\text{Les surfaces des cercles} = 2 \times 18^2 \times .7854 = 508.9392$$

$648 - 508.9392 = 139.0608$, la surface des 8 figures comprises entre les côtés des carrés et les arcs.

$$\text{Une de ces figures} = 139.0608 \div 8 = 17.3826.$$

Mais l'espace compris entre une tangente commune aux deux circonférences et ces circonférences = 2 des figures dont nous venons de trouver la surface = $17.3826 \times 2 = 34.7652$.

40. Quel est le rayon d'un cercle qui a une surface égale à celle d'un secteur dont l'arc a 8 pieds 4 pouces de longueur et le rayon 6 pieds?

Solution.— $(8\frac{1}{3} \times 6) \div 2 = 25$ pieds, la surface et du secteur et du cercle.

$$25 \div 3.1416 = 7.957728.$$

La racine carrée de 7.957728 = 2.821 pieds. *Rép.*

41. Trouvez la surface totale et le volume d'un solide rectangulaire de 20 pieds de longueur, 15 pieds de largeur et 10 pieds de hauteur.

Solution.— $20 + 15 + 20 + 15 = 70$, périmètre de la base.

$$70 \times 10 = 700 \text{ pieds, surface latérale.}$$

$$20 \times 15 \times 2 = 600 \text{ pieds, surface des deux bases.}$$

$$700 + 600 = 1300 \text{ pieds, surface totale.}$$

$$20 \times 15 \times 10 = 3000 \text{ pieds cubes, volume.}$$

42. Trouvez l'arête d'un cube qui a une surface égale à la somme des surfaces de deux autres cubes dont les arêtes ont respectivement 120 pouces et 209 pouces.

Solution.— $120^2 \times 6 = 86400$, surface du 1er cube.

$$209^2 \times 6 = 262086, \quad \text{" " 2e "}$$

$$86400 + 262086 = 348486, \quad \text{" des 2 cubes.}$$

$$86400 + 262086 = 348486, \quad \text{" des deux cubes.}$$

$$348486 \div 6 = 58081$$

La racine carrée de 58081 = 241. *Rép.*

43. L'arête extérieure d'une boîte cubique est de 2 pieds 7 pouces. Le bois dont la boîte est faite est d'épaisseur uniforme. Si la surface totale intérieure est de $37\frac{1}{2}$ pieds, quelle est l'épaisseur du bois?

Solution.—La surface intérieure d'un côté = $37\frac{1}{2} \div 6 = 6\frac{1}{4} = 6.25$.

L'arête = la racine carrée de 6.25 = 2.5 = 2 pieds 6 pouces.

L'arête extérieure = 2 pieds 7 pouces.

L'épaisseur du bois (2 pieds 7 pouces — 2 pieds 6 pouces) $\div 2 = \frac{1}{2}$ pouce.

44. Un réservoir a 5 pieds 4 pouces de long et 5 pieds 3 pouces de large, quelle doit être sa profondeur pour contenir une tonne d'eau? (Un pied cube d'eau pèse 1000 onces).

$$2000 \times 16 = 32000 \text{ onces dans une tonne.}$$

$$32000 \div 1000 = 32 \text{ pieds cubes d'eau dans une tonne.}$$

$$32 \div (5\frac{1}{4} \times 5\frac{1}{2}) = 32 \div 28 = 1\frac{1}{4}, \text{ pied} = 1 \text{ pied } \frac{1}{4}, \text{ pouce.}$$

LANGUE ANGLAISE

English Dictation and Composition

THE ARTFUL CAT AND THE OLD MOUSE

PART I

A handsome tortoise shell cat, which was an excellent mouser, had killed so many of the mice in the house where she lived, that they became extremely cautious. Some days passed without her catching a single mouse. So she hit upon a plan for cheating them; she crossed her hind legs over a peg in the wall and hung straight down, as if she was dead. She thought they would believe it, and come near to rejoice over her death; and she would then spring upon them and eat them up. But she hung there so long without any success, that her legs grew quite tired and sore.

PART II

She was just thinking of coming down from the peg, when she saw an aged mouse put his nose out from his hole. She hung perfectly still, watching him out of the corner of one of her eyes. But the mouse did not venture out; he only stood at the door of his hole and smiled. Then he said quietly, « My dear Madam, please do not tire yourself by hanging any longer in that uncomfortable position. I know perfectly well that you are no more dead than I am; and let me tell you this, that even though you were as dead as a door-nail, I wouldn't come within ten yards of you. You had better give it up and come down. » The cat took his advice.

PART I

- OUTLINE.—1. The cat and the cautious mice.
 2. Not a mouse for days!
 3. The cat pretends to be dead.
 4. She hoped they would come near.
 5. At last she was quite tired.

PART II

- OUTLINE.—1. She thinks of coming down, when an old mouse looks out from his hole.
 2. She hangs quite still, looking.
 3. The mouse remains at the door of his hole.
 4. The speech of the old mouse.
 5. The result.

(Taken from Meiklejohn's *Fables, Anecdotes and Stories for teaching Composition*.)

CORRESPONDANCE

« Pourriez-vous me faire connaître par la voie de *L'Enseignement Primaire*, si les institutrices qui sont dans l'enseignement depuis dix ans ont droit à une prime annuelle. »

RÉPONSE.—A partir de juillet 1908, grâce à la générosité du gouvernement, toute institutrice qui enseigne depuis au moins dix ans, recevra une prime annuelle de \$15. (Voir *Chronique scolaire*, présente livraison).

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Caisses d'épargne scolaires

Nos deux derniers articles sur les caisses d'épargne scolaires ont été chaleureusement accueillis par nos confrères de la presse et par nos collègues de l'enseignement. Le Principal d'une institution de Montréal, nous dit :

« Permettez-moi de venir vous offrir mes plus chaleureuses félicitations pour votre remarquable article sur l'Épargne Scolaire. Vous avez écrit de bien belles choses sur ce sujet. Merci pour la mention que vous avez bien voulu faire de notre Caisse Scolaire. Les résultats ici dépassent nos espérances. Nous avons, sur une présence de 400 élèves, un total de 310 déposants qui ont versé à notre Caisse près de \$400.00 depuis le 3 février dernier.

Merci surtout pour avoir donné avec raison, le mérite de l'idée première de ces créations à M. Alp. Desjardins. On a une tendance en certains milieux à lui enlever cette gloire. »

Un vénérable dignitaire ecclésiastique de Montréal, dans une longue et intéressante lettre, veut bien nous écrire, entre autres choses :

« Je viens de lire les deux articles que vous consacrez aux Caisses d'Épargne scolaires dans votre si intéressante revue *L'Enseignement Primaire*, livraison d'avril. Dois-je vous en féliciter ou vous en remercier ? Mes éloges n'ajouteraient rien ni à votre réputation ni à votre mérite. Je ne puis cependant taire mes remerciements, tant vous allez donner un vif essor à cette œuvre que j'aime beaucoup.

« Me permettez-vous de vous prier de compléter « l'historique » des Caisses. Vous n'avez pas même mentionné le nom de la Belgique. Et cependant, venue tout de suite après la France aux champs de l'Épargne Scolaire, elle les a cultivés avec une ardeur fébrile et un succès étonnant. En une seule année ce petit pays a entendu 1508 conférences publiques données par ses instituteurs, à l'instigation du Gouvernement sur l'Épargne et la Mutualité dans et par l'École. Je suis bien aise que vous ayez adressé des éloges à M. Desjardins : bien qu'il n'ait pas été le premier à établir la Caisse d'Épargne dans les écoles, il est assurément, avec les journaux, la voix la meilleure pour « populariser la féconde idée. »

« Laissez-moi causer avec vous de votre article pédagogique lui-même. Les quatre derniers alinéas sont parfaits. Le premier est un avertissement salutaire : il ne faut pas que le bon mouvement soit éphémère. Le 2^e et le 3^e alinéa nous inspirent de trop saisissantes inquiétudes, auxquelles je voudrais mettre une sourdine.

« Au sujet des écoles rurales, permettez-moi de vous dire que j'ai l'espoir que les si lentes et trop sages formalités des lois postales seront probablement diminuées bientôt : l'entrée et la sortie des argents deviendront alors plus faciles au département d'épargne des Bureaux de Poste. C'est du moins le résultat que j'espère d'une correspondance que je tiens depuis quelque temps avec l'Hon. M. Lemieux.

« Le 5^e alinéa est admirable de sagesse, j'ai l'espérance que le Comité Catholique de l'Instruction Publique sera saisi de la question à sa première assemblée et je suis heureux que votre influence soit d'ores et déjà acquise à cette cause. Vous parlez de l'intervention des Commissions scolaires. C'est un fait accompli depuis plusieurs

mois chez nous. Celle de Montréal a, elle aussi, accepté le principe, et n'attend pour établir sous son contrôle la Caisse dans ses nombreuses écoles que la loi demandée à la Législature pour rendre corporative et non individuelle la responsabilité financière qu'encourraient les Commissaires.

« Vous ne me refuserez pas d'ajouter que je considère les « coffrets métalliques » comme une méthode de pis aller, tant les avantages de la Caisse avec ses dépôts hebdomadaires, ses livrets, ses chèques, sa comptabilité de Banque en miniature ont des résultats pédagogiques surprenants.

« Je prends la liberté de vous envoyer une copie de nos règlements de Caisse déjà adoptés en plusieurs paroisses ainsi que de l'état à date de notre œuvre que le bon Dieu a béni et qu'encouragent, en outre des parents, l'autorité civile, l'autorité religieuse et des citoyens distingués comme celui que

Je salue respectueusement,

X.

La Caisse d'épargne scolaire à Saint-Louis du Mile-End

UNE MONOGRAPHIE INTÉRESSANTE

Nous reproduisons de la *Presse* du 8 avril dernier les notes qui suivent :

« Nous avons eu l'occasion, plusieurs fois déjà, de noter les progrès faits par l'idée émise d'instituer des caisses scolaires. Après les écoles de Saint-Louis du Mile-End, plusieurs ont suivi l'exemple.

Faisant son chemin, cette œuvre bienfaisante attire l'attention d'un grand nombre de curés, désireux de l'établir chez eux. Ces messieurs seront heureux, nous sommes sûrs, de trouver dans les colonnes de notre journal, les règlements qui régissent cette institution, à Saint-Louis du Mile End. Les voici :

L'instituteur

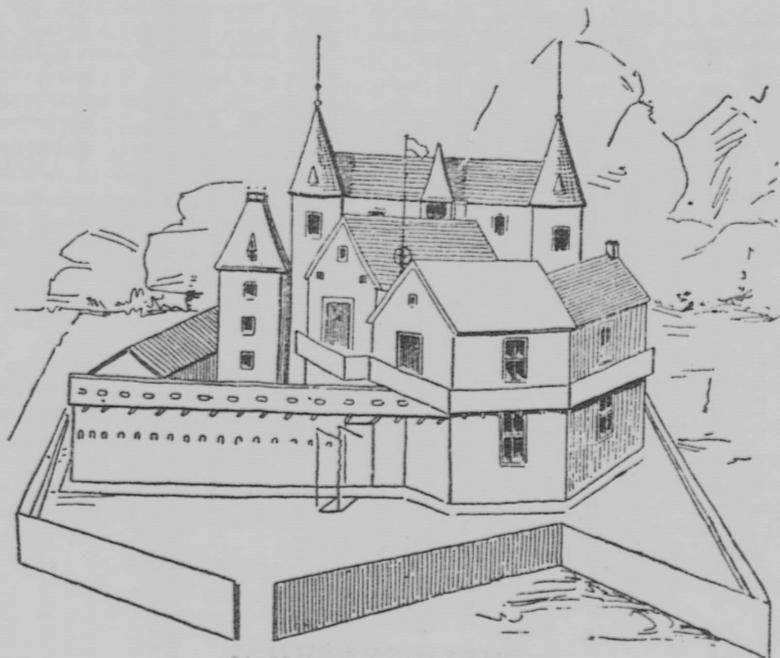
Dans chaque classe, l'instituteur inscrit sur une feuille la liste de ses élèves déposants, avec des numéros correspondant aux livrets de caisse scolaire qu'il donne à ces déposants.

Chaque lundi matin 1° il entre sur cette feuille de classe et sur le livret de caisse le dépôt de l'enfant; 2° il recueille l'argent qu'il met dans une enveloppe cachetée portant sa signature et l'indication du montant; 3° il transmet le tout au directeur de l'école.

Le directeur

1° Il contrôle les livrets, la feuille ou liste et les montants d'argent; 2° il signe le livret chaque semaine du mois sauf la dernière; 3° il remet alors les livrets aux professeurs qui les transmettent aux enfants. Toutefois, après le dépôt de la dernière semaine du mois, les livrets passent non signés du directeur au trésorier de la caisse scolaire; 4° chaque mardi, il transmet au trésorier la feuille de classe et le montant d'argent déposé; 5° chaque semaine, il envoie au trésorier les livrets qui contiennent plus de trois piastres, afin qu'un chèque de retrait de trois piastres soit émis sans retard sur le livret de la caisse scolaire pour dépôt au crédit *conjoint* de l'enfant et de ses père et mère; 6° Après le dépôt de la dernière semaine, il fait le total du mois sur la feuille de classe pour chaque déposant, il entre ce total sur le classe-papier (état mensuel), propre à chaque enfant et portant son numéro de Caisse.

L'habitation de Champlain (1608)



L'« Habitation » de Champlain

La gravure ci-dessus représente la première habitation de Champlain à Québec. Nous lisons dans l'*Histoire du Canada* de Ferland, volume I., p. 142: « Champlain, après avoir examiné attentivement les environs du port dans lequel il s'était arrêté, se décida à placer les magasins et l'habitation sur une pointe, alors étroite, qui, du pied du cap de Québec, s'avancait dans le Saint-Laurent. Elle protégeait, contre les vents du nord-est, une anse aujourd'hui comblée par les quais du marché Champlain, et qui offrait un abri assuré aux chaloupes et aux barques. Ce fut le 3 juillet 1608, que les Français mirent pied à terre et prirent possession de Québec, en arborant le drapeau blanc. »

Il est historique que le navire de Champlain, le *Don de Dieu*, portait à son mât principal un drapeau azur croisé de blanc. Les fêtes de juillet prochain en fourniront la preuve.

Un projet anti-canadien-français

M. Pyne, ministre de l'Instruction publique d'Ontario, prône de nouveau son projet d'uniformité d'enseignement pour tout le Canada. En consentant à ce projet trompeur, la province de Québec creuserait la tombe de notre nationalité!

Veillons plus que jamais!

ERRATUM

Livraison d'avril, page 510, 13e ligne, au lieu de *divise*, lire *devise*.

A propos d'erreurs chronologiques

Un lecteur assidu de Montréal, faisant allusion à l'historique des journaux d'éducation publiée dans *L'Enseignement Primaire* d'avril, nous rappelle que c'est *L'École Primaire* et non *L'Enseignement Primaire* qui a été fondée en 1880, et à Lévis. En effet, c'est bien cela. Mais *L'École Primaire* et *L'Enseignement Primaire* c'est pratiquement la même revue. Le fondateur de cette revue, M. J.-B. Cloutier, a substitué le mot *Enseignement* au mot *École*, pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais il n'a pas publié deux revues. C'est si bien le cas, que dans le premier numéro de *L'Enseignement Primaire*, son directeur dit : « A l'avenir notre journal sera imprimé à Québec et aura pour titre : *L'Enseignement Primaire*. » A la page 11, nous lisons ce titre : *Réponses aux questions du dernier numéro de « L'École Primaire. »* Cette dernière et *L'Enseignement Primaire* c'est donc tout un, ou tout au moins celui-ci n'est que la continuation de celle-là.

Notre ami nous apprend aussi que c'est en 1881 et non en 1880 que le *Journal de l'Instruction publique* (nouvelle série) fit son apparition.

Dont acte.

Quant au *Journal d'Education*, c'est bel et bien à Québec, et en 1881, qu'il a été publié. Léger Brousseau en était l'imprimeur-éditeur. Cette revue paraissait depuis quelque temps déjà dans l'édition hebdomadaire du *Courrier du Canada*. En 1881, elle fut séparée du journal politique. Nous avons le volume sous les yeux au moment où nous écrivons (524 pages).

Il y a bien le *Journal de l'Education* publié en 1880, à Montréal, et remplacé en 1881 par le *Journal de l'Instruction publique*. Il ne faut pas confondre cette revue avec le *Journal d'Education* publié à Québec en 1881.

Nos sincères remerciements à notre bienveillant correspondant.

BIBLIOGRAPHIE

Cartes historiques

Aux directeurs et directrices de pensionnats

Si vous voulez que vos pensionnaires passent utilement et agréablement les longues soirées d'hiver, procurez-leur les trois jeux de cartes d'*Histoire du Canada*, de *Géographie du Canada* et d'*Histoire Sainte*. Ces cartes sont déjà en usage dans plusieurs pensionnats et on en fait de grands éloges, parce qu'elles fournissent le moyen de se familiariser avec un grand nombre de questions d'histoire et de géographie, tout en prenant une agréable récréation.

Les 52 cartes d'histoire du Canada contiennent 260 questions et réponses; celles d'histoire sainte, 208; et celles de géographie du Canada, 260.

Les cartes d'histoire du Canada et les cartes d'histoire sainte existent aussi en anglais.

Chaque jeu est accompagné d'une feuille indiquant la manière de jouer.

Prix : franco par la poste, 30 cts par jeu.

Si votre libraire ne les tient pas en vente, demandez-les chez

Les Clercs St-Viateur, 1263, rue St-Dominique, Mile-End, près Montréal.

L'enseignement du toisé dans les écoles primaires

Une connaissance élémentaire du mesurage est le complément obligé de l'arithmétique dans toutes les bonnes écoles primaires. C'est une science usuelle dont les applications sont devenues tellement nombreuses, dans l'économie domestique, sur la

ferme, dans les métiers et l'industrie, que personne ne peut plus l'ignorer aujourd'hui. L'étude de la mensuration est trop négligée dans nos écoles, et cela pour deux raisons: plusieurs institutrices sont peu au courant de cette matière, et on n'a pas les engins pédagogiques voulus pour l'enseigner pratiquement.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. Lippens vient de publier une nouvelle méthode intuitive et expérimentale qui aidera puissamment à combler cette double lacune.

Cette méthode comprend:

1° Une carte murale de 36 par 24 pcs, impression remarquablement soignée, figures très distinctes, dont le prix est de 60 cts seulement, montée sur toile avec baguettes cuivrées; ou de 30 cts, sur bon papier, non montée, frais d'envoi compris.

2° Un *Guide du Maître*, 16 pages, avec planche reproduisant en petit les figures du grand tableau. Ce guide contient l'explication des termes géométriques les plus usités, les règles du *Toisé*, des *Surfaces* et des *Solides* les plus simples et plusieurs problèmes d'application.

Envoi gratuit du *Guide* avec chaque tableau; séparément le *Guide* se vend 10 cents, frais de poste compris.

On peut s'adresser directement à l'auteur, B. LIPPENS, 273, rue Richmond, MONT-RÉAL.

La méthode est intuitive, expérimentale et pratique; dès la première leçon l'élève fait du mesurage sur les figures mêmes du tableau et sur les objets qui l'entourent. C'est l'application jointe à la théorie, l'action ajoutée à l'observation.

Aux instituteurs et institutrices le *Guide du Maître* indique les procédés à suivre pour rendre l'enseignement du *Toisé* agréable et intéressant. Ces procédés, dont plusieurs sont inédits, ont l'avantage de stimuler l'attention des élèves, d'éveiller leur curiosité, de rendre cette matière facile à comprendre et à retenir. Ils mettent l'étude de la mensuration à la portée des élèves de quatrième et de cinquième année des écoles primaires. Avec la nouvelle méthode, ceux-ci peuvent acquérir sans difficulté les premières notions du *Toisé des Surfaces* et des *Solides*.

Nous recommandons à toutes les institutrices en fonctions de se procurer ce *Guide* pour compléter par elles-mêmes leurs connaissances sur cette matière. Il sera aussi d'une très grande utilité, comme manuel et aide-mémoire, aux jeunes filles qui désirent se présenter devant le Bureau central; il répond amplement au programme pour l'obtention du brevet modèle.

M. B. Lippens, auteur des Tableaux « Fractions », « Lecture » et « Toisé » prie ses correspondants de prendre note de sa nouvelle adresse, 273, RUE RICHMOND, MONTRÉAL.

Association des Institutrices catholiques, section de Montréal

A l'assemblée semi-annuelle du Conseil de cette Association, tenue le 11 avril, chez Mademoiselle Labelle, il fut décidé:

1° Que la prochaine assemblée générale des membres de l'Association des Institutrices catholiques de la section de Montréal, aura lieu le vendredi, 22 mai, à 2 heures, dans la salle de l'École Montcalm, à l'angle des rues St-Hubert et de Montigny, Mlles Bélanger et Boire traiteront les sujets suivants: a. Enseignement de l'anglais dans nos écoles canadiennes-françaises. b. Enseignement de l'histoire du Canada.

2° Que le 22 mai, à 8 hrs, une messe sera dite à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, pour les membres de l'Association.

Toutes les institutrices sont instamment priées d'assister à cette messe et à l'assemblée générale.

3° Que Mlle A. Bibaud, présidente, et Mlle M. Bélanger soient nommées déléguées à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, pour l'an prochain.

4° Il fut aussi résolu d'adresser des résolutions de condoléances à la famille du regretté directeur-général des écoles, monsieur A.-D. Lacroix. Déjà toutes les di-

rectrices des écoles subventionnées avaient exprimé leurs sympathies par une offrande de messes, mais on crut bien de réitérer ces sympathies au nom de toute l'Association des Institutrices, de la section de Montréal.

5° Une motion de condoléances fut encore proposée et adoptée à l'unanimité, à l'occasion de la mort de Mademoiselle Cronin, la plus ancienne institutrice sous la Commission scolaire de Montréal. Copie de cette résolution sera adressée à la famille, en même temps qu'une offrande de messes, pour le repos de l'âme de la défunte.

N. B.—Les institutrices et les membres des commissions scolaires sont priés de s'adresser à la secrétaire de l'Association, pour les demandes d'emploi, ou les annonces de postes vacants.

F. BIBAUD, Sec.

48, rue St-Hubert,
Montréal.

Association des Institutrices catholiques, section de Québec

Vu l'absence du dévoué chapelain de l'Association des Institutrices de Québec, le R. P. A.-N. Valiquet, qui partira pour une mission apostolique dans l'Ouest dans les premiers jours de juillet prochain, l'assemblée générale de l'Association des Institutrices est remise à l'année prochaine. Cette réunion devait avoir lieu dans la première semaine de juillet.

EN LISANT

Le grand chemin de Québec à Montréal.

Sait-on en quelle année la grande route entre Québec et Montréal a été complètement terminée?—Nous l'avons appris en lisant *La Colonisation de la Nouvelle-France*, par E. Salone. En 1737, de Québec à Montréal, sur la rive gauche du Saint-Laurent, les chemins sont *roulants*. On peut aller d'une ville à l'autre, avec un seul cheval, en quatre jours » (p. 372). Il n'y a pas encore de ponts sur les trois grands cours d'eau: rivière Batiscan, rivière Saint-Maurice et rivière des Prairies: on traverse ces rivières en bac.

Un peu plus d'un siècle plus tard, en 1847, la première ligne télégraphique est établie entre Québec et Montréal.

L'ancêtre iroquois de Flaubert.

En parlant de Flaubert, célèbre écrivain français, *Les Contemporains* de Paris (29 avril 1906) disent: « Il avait de plus hérité d'un de ses aïeux *canadiens* quelques gouttes de sang *iroquois* dont il se montrait fier. »

Mais c'est la thèse de Sarah! Canadien et Iroquois c'est tout un en France...

Qui connaît l'ancêtre *canadien* du romancier Flaubert?

Notons en passant que l'œuvre entière de Flaubert est vide de toute croyance, de toute idée chrétienne; c'est une œuvre mauvaise: c'est le jugement fort juste des *Contemporains*. Sur ce terrain, notre confrère est plus chez lui que sur le terrain *iroquois*.

Le mot "écote"

Une institutrice nous demande: « Peut-on employer le mot *écote* (ou *écorre*), dans le sens de « côte à pic »; nos petits dictionnaires classiques donnent bien le mot

accorc, mais ils ne mentionnent pas *écorc*; néanmoins, c'est toujours ce dernier qui est employé chez nous et jamais le premier ? »

Les grands dictionnaires (*Hatzfeld*, le *Nouveau Larousse*,) mentionnent *écorc* et le donnent comme synonyme de *accorc*.

Nous devons donc conserver *écorc*.

Quant à l'orthographe de ce mot, l'ancienne, *écorre* (côte à pic), se retrouve dans le *Nouveau Vocabulaire Français*, revu et corrigé par Alfred Wailly, Paris, chez Rémond, libraire, rue Pavé (1827).

Dans une citation de E. Salone (*La Colonisation de la Nouvelle-France*) j'ai remarqué aussi *écorre*. Mais *écorc*, dérivant de *écorer* (v. *accorer*), il vaut mieux écrire ce mot avec un seul r.

C.-J. M.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Primes aux institutrices, aux instituteurs et aux Municipalités

L'hon. M. Roy, le secrétaire de la province, au cours de la dernière session, a annoncé à la Chambre des députés que les fonds consacrés à l'Instruction publique seront élevés à \$150,000 cette année, ce qui constitue une augmentation de \$50,000.

Le secrétaire de la province a expliqué ainsi comment on comptait distribuer ce nouveau montant de \$50,000.

Les institutrices ayant au moins vingt ans de service avaient jusqu'ici droit à une pension annuelle de \$20. Le montant de cette pension sera porté à \$25.

Les institutrices ayant de quinze à vingt ans de service recevront une pension de \$20, au lieu de \$15.

L'augmentation provenant de ces deux chefs sera d'environ \$5,000.

Les institutrices ayant de dix à quinze ans de service ne recevaient aucune pension. Elles en recevront maintenant une de \$15. L'augmentation provenant de ce chef sera probablement de \$6,000.

Vingt mille piastres devront servir à aider à l'établissement d'académies commerciales dans les campagnes.

Deux primes d'honneur seront aussi accordées par district d'inspection, l'une de \$100 pour laquelle ne pourront concourir que les municipalités scolaires payant \$150 de salaire aux institutrices, et l'autre \$80 pour laquelle ne concourront que les municipalités payant un salaire de \$125.

Nouvelles caisses scolaires

Nous avons eu l'occasion, déjà, de parler de la caisse scolaire. L'idée fait du chemin. Nous apprenons que Monseigneur Gauvreau, curé de Saint-Roch, à Québec, vient lui aussi, d'encourager cette œuvre bienfaisante. Afin de promouvoir encore plus d'émulation chez les enfants de sa paroisse, le prélat vient d'annoncer à la gent écolière de Saint-Roch que, le 1er juin prochain, il donnera une pièce de cinq piastres en or à l'enfant qui aura le plus fort montant déposé à la banque locale.

Après la ville Saint-Louis, Lévis, après Saint-Denis, Pointe-du-Lac, Saint-Roch, etc., le Cap de la Madeleine. Il n'y a pas trois semaines que le Père Tourangeau, ancien Provincial des Pères Oblats, demandait au curé de Saint-Louis une copie des règlements qui ont donné au fonctionnement de la Caisse d'épargne scolaire dans cette ville un succès vraiment remarquable. Et voilà que du premier coup la Caisse scolaire du Cap de la Madeleine mérite une mention des plus flatteuse. Déjà plus de 125 petits hommes d'affaires renoncent au gaspillage et sont riches de tout près de \$60.00.

Engagement des institutrices

Dans sa chronique pédagogique de la *Presse*, M. Leblond de Brumath énumère les ennuis qui attendent les institutrices à l'époque des engagements. M. de Brumath termine par ces lignes :

Quelques commissions d'écoles ont cependant adopté une manière de procéder très sage; elles exigent que les plaintes des contribuables soient couchées par écrit, et adressées sous enveloppe, au secrétaire-trésorier, au moins quinze jours avant la date des engagements; huit jours avant le jour fixé pour les engagements, la Commission se réunit, prend connaissance des plaintes, et y fait droit, s'il y a lieu, sinon elle les jette au panier, et l'on n'en parle plus.

Une municipalité modèle

Nous lisons dans *Le Lac Saint-Jean* :

M. J.-E. Savard, Inspecteur d'écoles, lors de sa visite des écoles de St-Gédéon, le 16 de mars courant, a remis à MM. les commissaires leur prime d'honneur. Cette prime est accordée par le gouvernement à la municipalité scolaire de St-Gédéon, à titre d'encouragement, pour les améliorations considérables qui ont été faites dans cette municipalité.

De fait, depuis cinq ans, six maisons d'écoles ont été reconstruites d'après les plans approuvés par le Surintendant; et en même temps toutes les écoles ont été pourvues d'un mobilier moderne.

Nouvelle loi pour les écoles et les édifices publics

L'ancienne loi relative aux édifices publics a été refondue, durant la dernière session de la Législature, et l'on y a ajouté les suggestions des inspecteurs. La nouvelle loi ordonne les précautions suivantes pour les écoles, couvents, etc. :

1. Les plans devront, au préalable, avoir été approuvés par l'inspecteur.
2. Les appareils de sauvetage devront être approuvés par l'inspecteur.
3. Les portes s'ouvriront à l'extérieur et ne seront pas fermées à clef.
4. La manœuvre d'incendie sera faite par les directeurs et par l'inspecteur.
5. Un certificat d'inspection sera affiché dans le palloir.

EN EUROPE

Mlle M.-Lse Pépin, secrétaire de l'Association des Institutrices catholiques de Québec est actuellement en Europe. Une carte reçue il y a quelques jours nous apprend que Mlle Pépin reviendra au pays dans les premiers jours de juin, après avoir visité Rome, Lourdes, Paris, Paray-le-Monial.

AUX PRIÈRES

La révérende Mère Marie-Joséphine, Supérieure provinciale des Religieuses des SS. CC. de Jésus et de Marie, décédée à Joliette, le 31 mars dernier, à l'âge de 65 ans. Née en France, sous le ciel de Bretagne, le 5 janvier 1843, elle prenait le Saint Habit en 1863. En 1883, elle était élue supérieure générale de sa Congrégation.

Sous les coups de la persécution du gouvernement maçonnique de la France, la Mère Marie-Joséphine, dans sa 62^e année, ne craint pas de traverser l'Atlantique, afin de pouvoir continuer sur la terre libre du Canada son œuvre d'apostolat chrétien.

Sur la tombe de cette vaillante et sainte religieuse française, le directeur de *L'Enseignement Primaire* dépose avec émotion le très humble hommage d'une sincère admiration et d'un profond respect. Et à la Congrégation des SS. CC. de Jésus et de Marie il offre ses meilleures sympathies.

FÊTES DE LAVAL

PROGRAMME OFFICIEL

FÊTE-DIEU — 21 juin

Procession du Très Saint-Sacrement à travers la ville de Québec, après la messe célébrée, à 8 hrs, à la Basilique. La plupart des Archevêques et Evêques du Canada y prendront part.

A 8 hrs du soir, séance de clôture des cours de l'Université Laval. Illumination sur le parcours de la procession.

FÊTE LAVAL — 22 juin

A 9 hrs, messe pontificale à la chapelle du Séminaire de Québec.

A 3 hrs, dévoilement de la statue de Mgr de Laval, discours officiels.

A 8 hrs du soir, concerts en plein air au jardin Montmorency, sur la Terrasse et autres places publiques, illumination.

FÊTE NATIONALE — 23 juin

A 8 hrs, cortège de la Société Saint-Jean-Baptiste défilant à travers la ville.

A 10 hrs, messe au pied du monument Laval.

A 2 hrs, amusements, sports, etc., aux terrains de l'Exposition.

A 8 hrs du soir, illumination du monument Laval et des édifices environnants.

Feu d'artifice.

N. B.—Un article important à ajouter à ce programme est le congrès de l'A. C. J. C.

Les fêtes de Laval seront belles et réconfortantes. L'âme canadienne-française jouira d'un bonheur sans mélange. Aucune note étrangère ne choquera nos oreilles, aucune démonstration ne blessera nos sentiments patriotiques.

FÊTES DE CHAMPLAIN

Les journaux quotidiens ont publié le programme de ces fêtes, qui dureront du 19 au 30 juillet. Voici les principaux articles de ce programme: *Démonstration de la jeunesse canadienne-française au pied du monument Champlain; réception du Prince de Galles au même endroit; réception solennelle du « Don de Dieu » portant Champlain et son équipage: à cette occasion les cloches de la ville sonneront à toute volée et les canons des frégates tonneront; messe en plein air sur les Plaines d'Abraham; nombreux spectacles historiques, feux d'artifice, illumination, etc.*

S. A. R. le Prince de Galles assistera à la messe solennelle.

LIBRAIRIE CLASSIQUE

**La Cie J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph
QUEBEC**

Livres de prix La plus grande variété de livres de récompenses, importés d'Europe par une seule maison.

138 CAISSES. 92000 VOLUMES. 54 SERIES. 151 LIVRES DIFFÉRENTS.

Pour informations et prix, demandez notre **Nouveau Catalogue**, s'il ne vous est pas parvenu.

Commandez de suite, pour le choix.

Ne faites pas de commandes avant d'avoir vu et comparé nos prix.

92.000 volumes de prix à vendre d'ici au 15 Juin—aussi 35,000 Livres de prières et plusieurs milliers d'images; le tout visible à notre magasin de gros, 222, rue Desfossés.

Petit Cours de langue anglaise par l'abbé J. E. Chamberland.

Ce nouveau manuel est très pratique: il comprend la grammaire et des exercices de langue anglaise préparés spécialement pour l'usage des écoles élémentaires et modèles, pour enseigner l'anglais à de jeunes élèves canadiens-français. Un tel livre était depuis longtemps désiré.

Prix .35 cents., par la poste 38 centins.

Journal d'appel "Miller". Il vous faudra bientôt faire vos commandes pour ce registre: Celui de J. N. Miller est le seul approuvé; nous venons d'en faire une nouvelle édition, qui comporte plusieurs changements importants. Nous avons les appréciations de 14 inspecteurs d'écoles.

Demandez celui de Miller.

Bancs d'Ecoles. Très appréciés, prix modérés. Commandez d'avance, si vous voulez ne pas souffrir de retard.

Cartes Géographiques.—Globes terrestres—Tableaux noirs—aux plus bas prix—Catalogues adressés sur demande.

Blancs légaux pour Secrétaires.

Drames et Opérettes pour Maisons d'éducation: un choix varié.